l'unité

M 2805 - N° 399 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 14 novembre 1980

La première victoire de la classe ouvrière à l'Est



Sygma

PAR GUY PERRIMOND

LES Polonais viennent de remporter une victoire aux conséquences encore insoupçonnables. Pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les Bolcheviks un syndicat indépendant du parti et de l'Etat va fonctionner. Ce qui est loin d'être un détail : la « courroie de transmission » n'existant plus, c'est le statut même des salariés qui en est modifié. En légalisant « Solidarité » la Cour suprême a fait plus que « rendre justice ». Elle a fait, sans le vouloir sans doute, œuvre théorique : la classe ouvrière, en retrouvant le droit de se doter de syndicats indépendants des pouvoirs en place, redevient, directement et officiellement, acteur de l'Histoire.

Mieux, le rôle du parti et de l'Etat est relativisé ; toute une partie des justifications énoncées depuis plus de soixante ans disparaît. Si les salariés ont besoin d'un syndicat libre, c'est que le parti, qui est « théoriquement » le leur, ne l'est que de loin et que sa prétention à l'unicité n'est pas fondée. Voilà qui va inquiéter les dirigeants du P.c.f. ! Bref, au-delà de la joie légitime des victoires, de la mesure d'un rapport de force nouveau, le compromis passé lundi à Varsovie est gros d'événements futurs.

Que de temps perdu ! Au lendemain des accords de Gdansk ce qui a été accepté en ce début de semaine aurait déjà pu l'être. C'est ce qu'a compris Kania, le nouveau « patron » de la Pologne. Depuis un mois il a tenté de faire admettre, et aux Soviétiques et à l'aile conservatrice de son parti, le principe d'un compromis. Visiblement il a eu quelques difficultés à se faire entendre : la semaine dernière le bureau politique du Poup était partagé à égalité ! Ce qui explique, jusqu'à lundi, l'inquiétude et la tension des syndicalistes.

Dans cette étrange Pologne, le sang-froid des responsables syndicaux est à noter. Alors que tous les journalistes s'inquiétaient des manœuvres militaires en cours, les syndicalistes s'obstinaient calmement à expliquer que cela ne les concernait pas et le porte-parole du comité central répétait que l'armée ne saurait être utilisée pour résoudre un problème politique. Et effectivement l'armée n'a visiblement été utilisée qu'à usage externe...

Pourtant l'affrontement silencieux de ces dernières semaines a été réel. Et il a coûté cher. Car la mobilisation syndicale n'a pu se faire qu'au détriment de la production. Ce qui permettra aux mauvaises langues de dire qu'après tout certains dirigeants communistes polonais se comportent face aux revendications et aux grèves tout comme des patrons occidentaux, préférant perdre de l'argent plutôt que céder !

Mais la grande question porte sur l'attitude soviétique. Qu'à Moscou on n'apprécie pas le déroulement des événements est évident. Pourtant, l'U.r.s.s. semble avoir choisi de temporiser. Pourquoi ? En effet, les conséquences d'un pluralisme syndical sont plus déstabilisatrices pour l'Union soviétique que la réforme économique ou le libéralisme hongrois par exemple. Ou que l'invasion de l'Afghanistan. Quelles raisons ont pu pousser les Soviétiques a accepter — donc quelque part à cautionner — un tel compromis ? La résistance prévisible des Polonais ? Certes. Les différentes étapes d'un raidissement, la grève générale annoncée étant le premier palier d'une escalade, avaient de quoi faire réfléchir. D'autant que les réactions internationales n'auraient pas eu la politesse de celles exprimées à propos de l'Afghanistan. Faut-il y voir le reflet de l'ampleur de problèmes du camp, le mode de fonctionnement de l'empire soviétique, avec l'autonomie concédée aux régions périphériques s'accroissant au fur et à mesure qu'au cœur même de l'empire les difficultés croissent ? Plus simplement doit-on penser que les Soviétiques, peu habitués à de tels mouvements, n'aient pas su le contrôler ? Ou que l'élection de Reagan les ait poussés à un peu plus de sagesse ? Ou enfin que le rapport des forces, dans le Parti communiste polonais, ait été tel que dans le court terme rien n'ait été possible à part des manœuvres de retardement ?

Toujours est-il que les salariés disposent aujourd'hui d'une organisation dont ils sont les maîtres, de la possibilité concrète d'une information pluraliste. Ne serait-ce que sur ce dernier point, les causes de friction avec le régime seront nombreuses.

Pourtant le premier écueil est ailleurs. La situation économique est telle que les syndicalistes de Solidarité devront eux aussi — Lech Walesa n'y a pas manqué — inciter les salariés à participer au sauvetage de l'économie. Une fois les aspects « politiques » (libertés, etc...) acquis, les revendications économiques vont reprendre toutes leurs forces. Et il sera difficile de les satisfaire. Même en supprimant les privilèges de quelques-uns. Un seul exemple : un plan de rationnement de la viande, du beurre, de la margarine et du sucre devrait être rendu public la semaine prochaine.

Pour l'instant on n'en est pas là. Les Polonais savourent une victoire exceptionnelle. Leur joie est légitime. Tout comme doit l'être notre attention. Il serait étonnant que les équilibres actuels demeurent et que le compromis signé ne soit pas remis en question. A moins que les Soviétiques ne soient plus ce qu'ils sont. ●

Le Parti rassemblé
(page 2)

1965-1974-1981 ou il importe d'être constant
(page 3)

Un bon journaliste est un journaliste muet, aveugle et sourd !
(page 5)

L'Amérique a un dieu, l'argent, et Reagan est son prophète
(page 8)

Du mensonge, ils font table rase
(page 10)

Le "privé", un parasite qui dévore le public
(page 12)

Vous voulez que "l'Unité" vive...

La semaine prochaine, « l'Unité » atteindra son 400e numéro. C'est aujourd'hui le seul moyen d'expression nationale du Parti socialiste. Dans la grande bataille politique qui s'engage, il est plus que jamais nécessaire de développer son audience. Cela dépend aussi de vous. Premier objectif : que chaque abonné fasse un nouvel abonné, chaque lecteur un nouveau lecteur !

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10 rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (200 F) ◯
- abonnement de six mois (120 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

éditorial

Le Parti rassemblé

PAR CLAUDE ESTIER

DEPUIS samedi dernier, les choses sont donc claires au Parti socialiste. Ceux qui misaient sur ses « déchirements », qui ironisaient sur le « combat des chefs » en sont pour leurs frais. En soumettant sa candidature au vote des membres du Parti, ainsi que l'avaient souhaité les commissions exécutives de soixante-quinze fédérations, François Mitterrand a répondu à une attente qui ne pouvait plus être prolongée. Sans doute avait-il souhaité faire connaître sa décision plus tardivement. L'évolution des choses, à l'intérieur et à l'extérieur du Parti, depuis l'intervention de Michel Rocard, le 19 octobre, rendait nécessaire une prise de position claire et sans ambiguité. Elle est venue dès l'ouverture du Comité directeur et, précisément en raison de sa clarté, elle a été généralement bien accueillie comme en témoignent, à quelques exceptions près, les commentaires de la presse écrite et audiovisuelle du lendemain et des jours suivants.

Il reste à rappeler que François Mitterrand n'est encore candidat que devant le Parti. C'est, pour l'instant, à celui-ci qu'il s'adresse. Viendra le temps où, les militants s'étant prononcés et le congrès extraordinaire l'ayant investi, il sera candidat devant les Français. Il n'est pas utile de bousculer les étapes : l'élection présidentielle est dans plus de cinq mois, d'autres sujets appellent aujourd'hui l'attention des citoyens.

Avec un seul candidat à la candidature, le débat à l'intérieur du Parti se trouvera simplifié. Certains le regrettent qui auraient souhaité qu'il fût l'occasion de mettre au clair les différences d'appréciation qui existent entre les courants. Michel Rocard a choisi de retirer sa propre candidature et il l'a fait avec une dignité à laquelle le Comité directeur a été sensible et qui a permis de garder une haute tenue à ce moment délicat de la vie du Parti. Au moins l'image de celui-ci y gagne-t-elle : c'est un parti rassemblé derrière son Premier secrétaire et le garant même de son unité qui s'engage dans la grande bataille de l'élection présidentielle.

Devant les milliers de militants, jeunes et vieux, réunis dimanche à Carmaux, dans cette ville ouvrière où le souvenir de Jaurès se confond avec l'histoire du socialisme, François Mitterrand a défini avec force le sens de cette bataille : libre vis-à-vis des forces de l'argent comme de tous les groupes de pression, libre à l'égard de Washington comme à l'égard de Moscou, le candidat socialiste incarne le combat des travailleurs à la fois contre le pouvoir de la droite et contre ceux qui détournent l'espoir en se trompant sciemment d'adversaire.

Du fait de l'attitude des dirigeants du Parti communiste, ce combat se présente dans un contexte bien différent des deux précédentes campagnes menées par François Mitterrand, en 1965 et 1974. L'union réalisée alors permettait de concentrer tous les coups des forces de gauche contre celles de la droite. Il en est hélas autrement aujourd'hui, non pas du fait que le Parti communiste présente un candidat, ce qui est son droit le plus légitime, mais parce que ce candidat, qui se prétend anti-giscardien, réserve l'essentiel de ses coups au Parti socialiste : lors de sa dernière émission télévisée, au « Grand débat », Georges Marchais, particulièrement peu maître de ses nerfs, a consacré vingt-cinq minutes, sur une heure, à attaquer le dernier livre de François Mitterrand alors qu'il prononçait à peine le nom du président de la République.

On comprend que la fidélité de François Mitterrand au combat unitaire gêne la direction du Parti communiste, qui atteint les limites du ridicule quand elle prétend (« L'Humanité » de lundi) que « le Pouvoir prête main-forte à la mise sur orbite de François Mitterrand » parce que « l'objectif majeur du candidat socialiste est le même que celui de Giscard d'Estaing ». Il ne nous est pas apparu que le Pouvoir prenait les choses ainsi car il sait bien, lui, que c'est le candidat socialiste qui affrontera le président sortant au second tour et que, face à celui-ci, c'est le seul candidat qui compte car c'est autour de lui que se rassembleront, bien au-delà de l'électorat socialiste, bien au-delà du « peuple de gauche », tous ceux qui veulent en finir avec la monarchie giscardienne et son cortège de chômage, d'inflation, d'inégalités, de mépris des libertés.

Les sondages indiquent aujourd'hui qu'un tel rassemblement n'est pas suffisant pour conduire à la victoire ? On a vu, ici et ailleurs, combien les sondages peuvent se tromper. Ce qui ne trompe pas, c'est que depuis samedi dernier les Français ont compris que le Parti socialiste, conscient de ses responsabilités devant le pays et devant les travailleurs, est capable de faire taire ses querelles internes pour consacrer toute son énergie au seul combat qui compte. ●

Michel Rocard annonçant le retrait de sa candidature devant le Comité directeur, samedi dernier.



Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10 rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Société éditrice :* S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

1965-1974-1981, ou il importe d'être constant

Sans éprouver le besoin de falsifier l'Histoire, Claude Estier, témoin direct, raconte les deux précédentes candidatures de François Mitterrand

LA troisième campagne présidentielle dans laquelle François Mitterrand va s'engager lorsqu'il aura reçu l'investiture des membres du Parti socialiste se présente de façon fort différente des deux précédentes, celle de 1965 et celle de 1974, non seulement parce que dans ces deux cas il était, dès le premier tour, le candidat de toute la gauche face d'abord au général de Gaulle puis à Valéry Giscard d'Estaing, mais parce que l'ensemble des données politiques de cette candidature sont profondément modifiées.

En 1965, l'idée de la candidature de François Mitterrand est née vers la fin du mois de juin, peu de jours après que Gaston Defferre eut renoncé à la sienne et à l'expérience qu'il avait tentée pendant plusieurs mois avec l'équipe d'« Horizon 80 ». Tirant les conséquences de cet échec, François Mitterrand n'envisageait cependant de prendre le relais que si trois conditions essentielles étaient réalisées, qu'il formulait ainsi :

— que Pierre Mendès-France s'engage officiellement à ses côtés ;

— que les communistes s'abstiennent de présenter un candidat contre lui ;

— que le Parti socialiste — c'était alors la Sfio dirigée par Guy Mollet — lui accorde son investiture.

Ces trois conditions montraient clairement que François Mitterrand — et c'était à l'époque une novation considérable — ne se situait que dans l'hypothèse où il pourrait réussir le rassemblement des forces de gauche.

Par l'intermédiaire de Jules Borker

Le soutien de Pierre Mendès-France, qui refusait lui-même d'être candidat, fut acquis rapidement. Celui de Guy Mollet et de la S.f.i.o. était probable mais ne sera effectif qu'au début de septembre. Le point important pour François Mitterrand et ceux qui constituent déjà son équipe de campagne est de savoir quelle sera la position du Parti communiste. Des contacts sont pris avec Waldeck-Rochet par l'intermédiaire de l'avocat Jules Borker, intimement lié au secrétaire général du P.c.f. et qui se montrera pendant toute cette période un agent de liaison aussi infatigable qu'efficace. Si le P.c.f. n'exprime aucune hostilité à la personne de François Mitterrand, qui est depuis mai 1958 l'un des leaders les plus combatifs de l'opposition, l'idée d'une candidature unique de la gauche n'est pas, au départ, partagée par tous ses dirigeants . Waldeck-Rochet, qui y est plutôt favorable, avance lentement dans cette direction.

A la fin du mois d'août, François Mitterrand estime que les conditions posées par lui-même à sa candidature sont en voie d'être réunies et il considère qu'il faut maintenant accélérer les choses (le premier tour de l'élection est fixé au 5 décembre). Rentrant à Paris, le 6 septembre, il reprend rapidement contact avec Gaston Defferre qui lui promet son soutien, avec Daniel Mayer dont le nom a été prononcé mais qui se déclare prêt à se retirer si Mitterrand est mieux placé, enfin avec Guy Mollet qui lui suggère d'attendre encore un peu mais qui ne met pas d'obstacle à sa candidature. Le 8 au soir, une conversation avec Waldeck-Rochet a confirmé que le soutien communiste était maintenant pratiquement acquis au candidat qui aurait l'appui officiel de la S.f.i.o. Les pièces du puzzle se mettent en place. Le 9 septembre, vers 17 heures, alors que le général de Gaulle achève une conférence de presse à l'Elysée, un « flash » de trois lignes tombe sur les téléscripteurs de l'A.f.p. faisant l'effet d'une bombe dans le monde politique français à peine rentré de vacances : François Mitterrand est candidat.

Beaucoup, notamment au P.s.u. qui traîne les pieds, pensent encore qu'il n'aura pas le soutien du Parti communiste. Celui-ci va se confirmer en plusieurs temps. Le 12 septembre, à la Fête de « l'Humanité »,

(suite en page 4)



A.f.p.

1965 : un des premiers meetings de François Mitterrand.



Sygma

1974 : la déclaration de candidature, tour Montparnasse.

1981 : dimanche dernier, à Carmaux.



Pascal Lebrun

(suite de la page 3)

Etienne Fajon a encore parlé de la nécessité d'« une plate-forte commune de la gauche comme base d'accord pour un candidat d'union ». Cela signifie une négociation entre les partis de gauche à laquelle la S.f.i.o. se refuse. Mais le 17 au soir, au cours d'un meeting électoral à Paris, Waldeck-Rochet fait un nouveau pas en parlant d'« une candidature commune sur la base d'une plate-forme acceptable par tous ». La concession est importante puisque le P.c.f. n'exige plus de négociation. François Mitterrand, qui n'a encore l'investiture officielle que de la Convention des institutions républicaines, a fixé au mardi 21 septembre sa première conférence de presse. Le matin même, Waldeck-Rochet lui a fait porter une lettre lui demandant « de nous faire connaître si vous entendez vous appuyer sur l'ensemble des partis de gauche et organisations démocratiques sans exclusive ».

Devant les journalistes entassés à l'Hôtel Lutétia, François Mitterrand donne lecture de cette lettre et répond : « Au Parti communiste, je fournirai tous les éléments d'information, sans négociation et sans programme. Je dirai à tous, et sans exclusive, qu'il est bien temps de se lancer dans la bataille... »

Le jeudi 23, à Drancy, devant le Comité central du P.c.f., que préside Jacques Duclos, Waldeck-Rochet tire les conclusions résumées dans le communiqué qu'il lit devant les caméras :

« ...François Mitterrand a pris position pour l'entente sans exclusive des forces démocratiques contre le pouvoir personnel et pour la démocratie. Ses options fondamentales concordent en de nombreux points essentiels avec les suggestions et propositions soumises par notre parti depuis longtemps. Le Comité central décide que le Parti communiste français fera campagne pour le succès de la candidature d'union démocratique de François Mitterrand. »

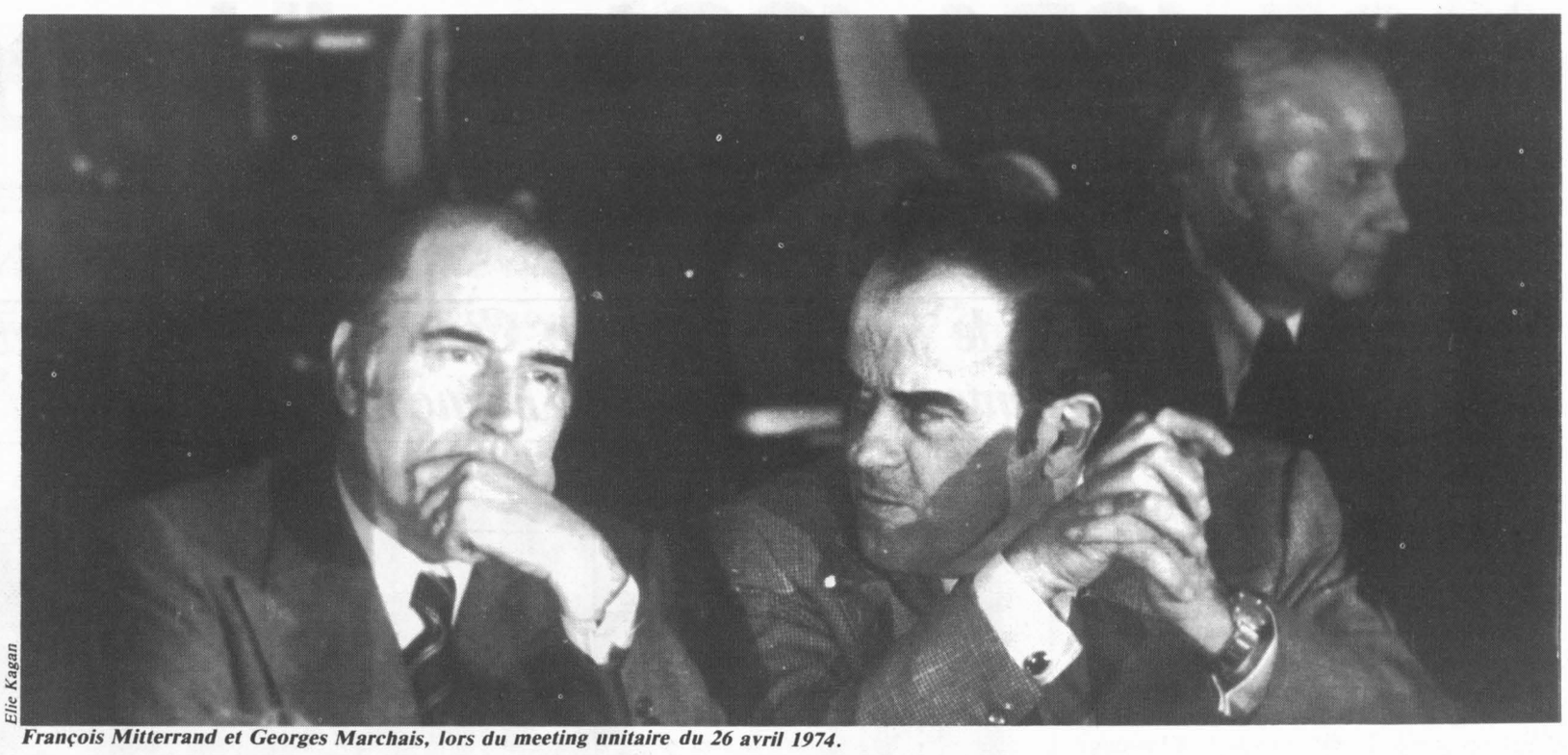

Elie Kagan

François Mitterrand et Georges Marchais, lors du meeting unitaire du 26 avril 1974.

La première candidature unique de la gauche est donc née officiellement, mettant fin à près de vingt années de rupture au sein de la gauche. Les choses se sont passées ainsi parce que François Mitterrand a senti que le moment était venu et qu'il pouvait être l'homme de ce rassemblement. Contrairement à ce que prétend aujourd'hui Georges Marchais qui n'en est pas à une liberté près avec l'Histoire, ce n'est pas parce que Guy Mollet et Waldeck-Rochet avaient décidé ensemble et à son insu qu'il serait candidat que François Mitterrand l'a été mais bien parce que — alors même que le secrétaire général de la S.f.i.o. se refusait encore à tout contact public avec les dirigeants du P.c.f. — il avait su créer une situation entièrement nouvelle qui allait s'imposer à l'ensemble des forces de gauche et allait entraîner en quelques semaines un formidable courant populaire.

Crédité par les sondages (déjà !) de moins de 20 % des voix au départ, de 25 % à quelques jours du scrutin, le candidat de la gauche atteindra 32 % le 5 décembre, distançant Lecanuet qui recueille à peine 16 % et provoquant la mise en ballottage de De Gaulle qui dépasse à peine 44 % des voix. Quinze jours plus tard, Mitterrand rassemble sur son nom 45 % des suffrages. De Gaulle est réélu mais rien n'est plus comme avant. Pour la gauche, c'est une ère nouvelle qui s'ouvre...

Candidature naturelle

C'est évidemment dans de tout autres conditions que François Mitterrand devait à nouveau être candidat unique de la gauche en 1974 dans une campagne rapide provoquée par la mort de Georges Pompidou. Depuis 1965 et malgré des hauts et des bas — notamment au lendemain des événements de 1968 — l'union de la gauche avait beaucoup progressé. Du côté socialiste, après la mort de la Fédération de la gauche et la tentative avortée d'Alfortville en 1969, un nouveau parti était né à Epinay en juin 1971 dont François Mitterrand était devenu le Premier secrétaire. Mal accueilli certes par la direction du Parti communiste qui avait voulu voir là un recul par rapport aux « discussions idéologiques » engagées avec le parti d'Alain Savary ; mais un an plus tard, en juin 1972, était signé le programme commun de gouvernement, acte historique s'il en fut puisque même au temps du Front populaire un tel programme n'existait pas.

Sur cette base unitaire, les élections législatives de 1973 avaient permis à la gauche dans son ensemble une considérable progression. Socialistes et radicaux doublaient le nombre de leurs sièges tandis que le P.c.f. qui devançait encore le P.s. de 300 000 voix remontait de son côté de 34 à 73 députés.

Lorsque treize mois plus tard, la France se retrouve devant une nouvelle élection présidentielle, deux ans avant l'échéance normale, il ne faisait guère de doute que François Mitterrand, qui n'avait pas voulu être candidat en 1969 devant la gauche dispersée d'alors, était à nouveau le mieux placé pour rassembler l'ensemble des forces populaires. Une réunion place du Colonel-Fabien suffit à confirmer l'accord du Parti communiste sur cette candidature que le Parti socialiste portait tout naturellement.

La campagne elle-même allait se dérouler très différemment de celle de 1965 : avec beaucoup plus de moyens — un étage entier de la tour Montparnasse avait remplacé les quatre petits bureaux de la rue du Louvre — et bien moins de précautions à prendre vis-à-vis des différentes formations politiques qui soutenaient à nouveau le candidat unique de la gauche puisque, cette fois, le programme commun constituait pour tous une référence officielle. François Mitterrand n'en avait pas moins tenu à conserver une totale liberté dans la conduite de sa campagne, en décidant lui-même de l'affectation de chaque membre de son équipe et du choix des thèmes qu'il développait au cours de ses meetings ou de ses conférences de presse.

On a dit par la suite que le Parti communiste avait pris ombrage de ce comportement et que c'était l'une des raisons pour lesquelles, quelques mois plus tard, il avait déclenché une violente polémique contre le Parti socialiste et son Premier secrétaire. Cette explication n'est pas la bonne.

Pendant la campagne elle-même, Georges Marchais était venu à trois reprises s'entretenir avec Mitterrand à son domicile, rue de Bièvre. S'il lui avait exposé chaque fois le point de vue du P.c.f., qui regrettait sans doute de n'être pas représenté en tant que tel dans l'état-major de la tour Montparnasse, il n'avait jamais exprimé de sérieuses critiques sur la manière dont était menée la campagne. On l'avait vu au contraire, quelques jours avant le scrutin, dans les vestiaires du parc des Expositions, porte de Versailles, où se tenait un grand meeting unitaire, féliciter Mitterrand avec beaucoup de chaleur pour sa prestation dans un débat qu'il venait d'avoir sur un poste périphérique. Dans toutes les villes de province, les dirigeants communistes étaient présents au premier rang des meetings du candidat. A Rouen, par exemple, Roland Leroy, qui allait être l'un des plus agressifs dans la polémique ultérieure, avait accueilli Mitterrand avec une cordialité remarquée par les assistants.

Georges Marchais avait même été plus loin encore en annonçant publiquement entre les deux tours, et après avoir fait prendre l'avis de Mitterrand, que le P.c.f. ne revendiquait aucun des ministères clés-Intérieur, Affaires étrangères, Défense nationale — ce qui pouvait faciliter l'adhésion d'électeurs encore méfiants.

Avant le premier tour comme entre le premier et le second, le P.c.f. en tout cas se donna à fond pour le candidat de la gauche qui n'allait échouer devant Giscard d'Estaing que de 400 000 voix et que, quelques jours plus tard, au cours d'une réception organisée porte Maillot, Georges Marchais félicitait chaleureusement pour la belle campagne qu'il avait menée au nom de la gauche rassemblée.

Le mot de la fin de cette seconde campagne présidentielle de François Mitterrand on peut le trouver dans un ouvrage que lui avaient consacré deux journalistes communistes bien connus, Michel Cardoze et Jean Le Lagadec :

« Treize millions de voix, un chiffre jamais atteint. 49,2 % seulement et c'est déjà une nouvelle majorité. La victoire est inéluctable. C'est vrai (...) La qualité de la campagne menée par le candidat commun a bien cristallisé cette grande aspiration nationale et sociale exprimée par une mobilisation sans précédent des militants communistes, socialistes, radicaux, syndicalistes de la C.g.t., de la C.f.d.t., de la Fen, quelquefois de F.o., du Modef, d'une multitude d'organisations et d'associations. 49,2 %. Nous en sommes là. Le pouvoir est à portée de la main. » (1)

C'était il y a six ans. Si quelqu'un a changé ce n'est pas François Mitterrand... ●

(1) Michel Cardoze et Jean Le Lagadec « 49 %, naissance d'une majorité ». (Editions sociales). On trouve également des témoignages directs des campagnes de 1965 et 1974 dans deux ouvrages de Claude Estier « Journal d'un fédéré » (Fayard) et « La Plume au poing » (Stock).

François Mitterrand

Ici et maintenant

« L'événement politique de la fin de l'année. »
Roger-Xavier Lantéri - L'Express

«C'est l'envoûtement. Quel homme et quelles ressources !... Mitterrand, maître de la littérature politique. »
Henri Tincq - La Croix

« Il y a chez cet homme du Saint-Simon, du Virgile et de l'énarque tempéré par la lecture de Jaurès. »
Jean Brigouleix - France-Soir

« — Ici et maintenant — ou — là-bas et pour sept ans — ? »
Michel Caste - Le Monde

Fayard

Un bon journaliste est un journaliste muet, aveugle et sourd!

Non contents d'être déjà maîtres de la radio, de la télévision, et, par l'entremise du groupe Hersant, de la quasi-totalité de la presse écrite, les hommes au pouvoir voudraient museler ce qui reste d'expression libre

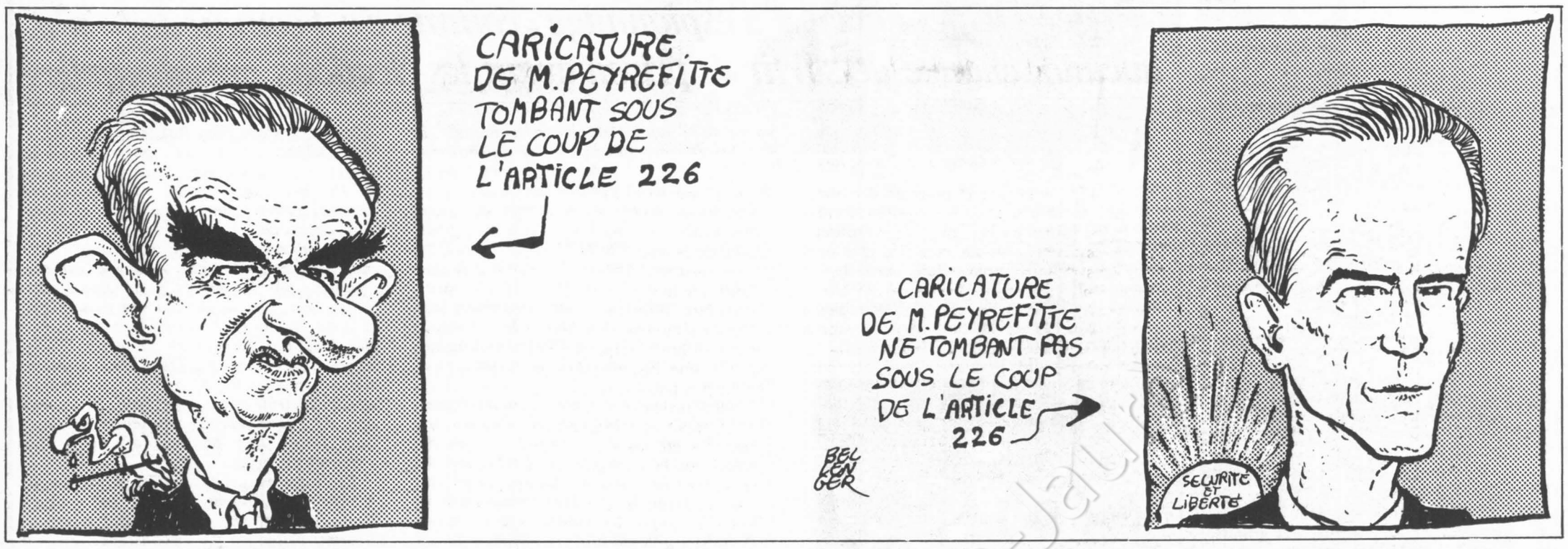

PAR ANTOINE VIOLET

EN décidant de poursuivre « le Monde », Alain Peyrefitte vient encore de perdre son sang-froid. Il montre aussi à quel point l'affaire Delpey-Bokassa embarrasse en haut lieu. Un rebondissement dans cette affaire *(voir encadré p. 6)* s'était justement produit début octobre. « Le Monde » aurait-il eu tort de faire son métier ? Il en a informé l'opinion le premier, dans son numéro daté des 2 et 3 novembre. Notre confrère parlait à cette occasion d'un « traficotage » de documents opéré « en contradiction avec le code de procédure pénale ». Des termes finalement assez bien pesés.

Le 31 octobre à Autun (Saône-et-Loire), dans un discours pré-électoral qui ne laissera pas de traces impérissables, Valéry Giscard d'Estaing avait, pour sa part, choisi de magnifier la Justice française. « Président du conseil supérieur de la magistrature, j'affirme que son indépendance est rigoureusement respectée. Il n'est pas acceptable qu'on l'insulte, qu'on le dénigre, qu'on le blesse. La Justice républicaine a droit au respect pour chacun de ses membres. Qui peut s'arroger, au nom de quel mérite, de quelle vertu, de quelle prétention, le droit haineux de dénigrer la Justice et de juger le juge ? » Bigre ! S'interroger sur l'indépendance de la Justice à la lumière de certaines affaires, ce qui relève non seulement des droits mais des devoirs de la presse républicaine, devient vite de la haine et de la volonté de dénigrement aux yeux du président. Depuis que la devise de Beaumarchais sur la liberté de blâmer ne figure plus à la Une du « Figaro », la presse doit-elle se cantonner dans l'éloge des institutions ? A quand la création d'une commission de la carte professionnelle des encenseurs ?

Un Français sur cinq lit du Hersant

Les hommes actuellement au pouvoir font preuve d'une certaine impudence. Avoir le contrôle absolu — mais abusif — des radios périphériques, de Radio-France et de la télévision ne leur suffit pas. Que veulent-ils de plus ? Depuis que Robert Hersant, déjà maître de plus d'une dizaine de titres en province et aux Antilles, a mis la main sur « le Figaro », « France-Soir » et « l'Aurore », plus d'un Français sur cinq lit du Hersant. Bien entendu, contre les appuis financiers dont il avait besoin pour accroître son empire, Hersant a mis son groupe au service du régime. Donnant-donnant. Hersant a-t-il violé la loi sur la presse à plusieurs reprises pour prendre à la hussarde le contrôle de plusieurs des quotidiens qu'il dirige ? De nombreuses plaintes contre lui ont-elles été déposées ? Qu'importe ! La Justice fait preuve à son encontre d'une lenteur à faire baver un escargot. Comme quoi cette lenteur à laquelle le projet Peyrefitte prétend s'attaquer peut apparaître quelquefois fort opportune. D'autres exemples pourraient en être cités, comme l'affaire des ententes pétrolières. L'instruction à Marseille en est close depuis plusieurs années mais on attend toujours la date du procès. Si la Justice a plusieurs vitesses, selon les circonstances, cela s'explique aussi par le bon vouloir de l'exécutif comme l'ont souvent relevé... des magistrats eux-mêmes.

Devant les scandaleuses poursuites engagées contre « le Monde » et qui constituent une nouvelle et grave atteinte à la liberté d'expression et d'information, l'équipe de « l'Unité » assure Jacques Fauvet et toute la rédaction du « Monde » de son entière solidarité.

Tintamarre assourdissant de propagande officielle

Plus que jamais, le Pouvoir se montre déterminé à bloquer tous les moyens d'expression susceptibles d'enfoncer un coin dans la lourde chape qu'il fait peser sur l'information. Les radios libres et les radios syndicales demeurent interdites au « pays de la liberté » par les « libéraux » musclés qui nous gouvernent. Celles qui passent outre sont investies brutalement par les forces de l'ordre établi et leurs dirigeants sont déférés en justice. Des poursuites ont même été engagées contre des élus du peuple pourtant bénéficiaires de l'immunité parlementaire. Une immunité un peu à éclipse dont le ministre de l'Intérieur a cependant fait état, fort à propos, pour souligner qu'elle était aussi le privilège d'un élu de l'Assemblée européenne, un certain Michel Poniatowski. En irait-il de l'immunité comme de l'égalité dont on dit qu'elle est l'apanage de tous pour préciser aussitôt que certains sont plus égaux que d'autres ?

La crispation autoritaire du gouvernement envers l'information ne cessera pas avant la fin du septennat. Dans le tintamarre assourdissant de la propagande officielle, parfois proche du lavage de cerveau — la campagne sur la sécurité en est une illustration — quelques voix indépendantes continuent tant bien que mal de se faire entendre. Tout sera donc mis en œuvre soit pour séduire, soit pour soumettre ou faire taire ces iconoclastes. Pour atteindre cet objectif ultime, la diminution des aides publiques à la presse peut avoir son efficacité. C'est encore plus vrai de la Justice.

« Afrique-Asie », magazine tiers-mondiste édité en France, déplaisait souverainement à plusieurs dirigeants africains très liés à l'Elysée. L'expulsion de France du directeur de la revue, Simon Malley, à l'issue d'une procédure administrative accélérée plus que suspecte, a été présentée officiellement comme la conséquence des prises de position contraires aux intérêts du pays de ce journaliste étranger. Une affirmation qui n'a nullement été démontrée. Mais, à quoi bon ? Chacun aura compris que cette expulsion n'avait d'autre but que de censurer une voix non conformiste. De la même manière « Libération » et « Charlie-Hebdo » ont encouru à de multiples reprises les rigueurs de la Justice. La succession des condamnations peut, à la longue, entraîner la disparition des journaux qui ne s'appuient sur aucun groupe. Le régime ne dédaigne pas d'agiter cette épée de Damoclès.



La première référence de la presse nationale

Aujourd'hui un ministre a donc choisi de s'en prendre au « Monde », le plus prestigieux des quotidiens français. Le premier tort de ce dernier : une liberté de ton contre laquelle les pressions extérieures n'ont aucune prise. L'indépendance totale du titre le met à l'abri de ces aléas. Sa réputation et son influence en ont fait, que cela plaise ou non, la première référence de la presse nationale. De sorte que beaucoup de gens souhaitent écrire dans ses colonnes. Les plus grands noms du barreau, des professeurs de droit réputés, le gratin de la magistrature et le garde des Sceaux en personne ont débattu à travers le quotidien de la rue des Italiens des problèmes de la Justice. Toutes les opinions, y compris les plus

(suite en page 6)

(suite de la page 5)

favorables à la politique d'Alain Peyrefitte, ont donc pu s'y exprimer. Ce qui n'est pas le cas à la radio et à la télévision, bien évidemment !

Un compte personnel

Tout ceci n'a pas retenu Alain Peyrefitte d'attaquer « le Monde » en la personne de son directeur Jacques Fauvet et de l'éditorialiste Philippe Boucher. Cinq articles sélectionnés parmi les centaines publiés sur la Justice depuis 1977 ont paru au ministre pouvoir tomber sous le coup de l'article 226 du Code pénal. Un article qui réprime les atteintes à l'autorité et à l'indépendance de la Justice d'une « peine de un à six mois d'emprisonnement et de 500 à 30 000 F d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement ». Un communiqué de la Chancellerie diffusé le 7 novembre pour annoncer ces poursuites précise : « L'article 226 du Code pénal vise non un délit de presse mais une infraction de droit commun. » Répondant le même jour aux sénateurs socialistes qui protestaient contre l'ouverture de cette information judiciaire, Alain Peyrefitte a joué les modestes.

A ceux qui le soupçonnent fortement d'avoir voulu régler un compte personnel, le ministre répond qu'il s'est « décidé à intervenir à la demande » d'une partie de la magistrature. Un sondage serait le bienvenu pour confirmer cette affirmation. Mais ne rêvons pas !

Cette nouvelle étape dans l'escalade contre ce qui subsiste de presse libre ne doit pas laisser l'opinion indifférente. D'un côté un non-lieu pour les plombiers du « Canard enchaîné », de l'autre des gêneurs embastillés (comme Delpey) et des journaux « non alignés » en proie aux poursuites : jusqu'où ira le Pouvoir ? A quel stade de la remise en cause des grands principes démocratiques l'opinion s'éveillera-t-elle ? Elle paraît aujourd'hui frappée d'hypnose. Le contraire serait surprenant : voilà près de sept ans que le fakir Giscard et ses vizirs se relaient chaque soir sur les étranges lucarnes pour regarder les Français « au fond des yeux ». ●

Les sept partielles du 23 novembre

SEPT élections législatives partielles auront lieu les 23 et 30 novembre dont cinq dans des circonscriptions que leurs titulaires ont abandonnées pour le Sénat (Ambérieu dans l'Ain ; Tournon dans l'Ardèche ; Bergerac en Dordogne ; Pontarlier dans le Doubs et Bordeaux 7e), les deux autres étant provoquées, dans le Cantal par la démission du député R.p.r. Chauvet et dans l'Aveyron par la nomination de Robert Fabre au poste de médiateur.

A cinq mois des élections présidentielles ces consultations ne manqueront pas d'être considérées comme un test, même si elles ne constituent pas véritablement un échantillon représentatif de l'électorat français. Deux seulement des circonscriptions concernées étaient tenues par des socialistes : Philippe Madrelle à Bordeaux et Michel Manet à Bergerac. Les deux nouveaux candidats du P.s. Pierre Garmendia, qui était le suppléant de Philippe Madrelle et Michel Suchot, conseller-général de Dordogne, ont toutes chances de conserver le siège. La question est de savoir si la gauche peut enlever l'une au moins des quatre circonscriptions appartenant à la majorité (trois à l'U.d.f. dans l'Ain, l'Ardèche et le Doubs et un au R.p.r. dans le Cantal) et ce qu'il adviendra de celle de Villefranche-de-Rouergue que le M.r.g. devait davantage à la personnalité de Robert Fabre qu'à son implantation locale. Sont candidats pour le P.s. : l Ravassard, conseiller général, dans l'Ain ; Robert Charra, conseiller général, dans l'Ardèche ; Claude Penel, adjoint au maire de Villefranche, dans l'Aveyron ; René Souchon maire d'Aurillac, conseiller général dans le Cantal et Yves Fulbat, conseiller municipal de Pontarlier, dans le Doubs.

A noter qu'à l'exception de la Gironde, l'U.d.f. et le R.p.r. présentent leurs propres candidats dans toutes ces circonscriptions et que, dans chacune d'elles, il y a quatre ou cinq candidats de gauche, la Ligue communiste et Lutte ouvrière étant présentes partout en même temps que le P.c.f. et le P.s. ●

Diamants : l'homme qui en savait trop

Roger Delpey, accusé d'espionnage - comme c'est commode ! - n'a aucune chance de sortir de prison avant les élections présidentielles

ARRETE à sa sortie de l'ambassade de Libye par la D.s.t., le 10 mai 1980, Roger Delpey doit son infortune à ses liens privilégiés avec l'ex-empereur Bokassa. Lequel lui avait remis de nombreux documents sur ses relations étroites avec son « cher parent » Valéry Giscard d'Estaing. Le « Canard enchaîné » en avait donné quelques aperçus s'agissant notamment de la générosité de l'empereur sanguinaire pour la famille Giscard. Sans particulière malignité, d'aucuns établirent un lien de causalité entre les révélations du « Canard » sur les diamants et l'arrestation de Delpey qui passait pour son informateur. De vives protestations fusèrent alors de toutes parts contre cette arrestation assimilable à une lettre de cachet.

L'affaire fut confiée à la Cour de sûreté de l'Etat. Et le 16 mai 1980, Jean-Claude Thin, juge d'instruction de cette juridiction d'exception, inculpait Delpey. Non de révélations à la presse — ce n'est pas encore un délit — mais d'« intelligence avec les agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels ».

Lors de l'arrestation de « l'espion » Delpey, les policiers de la D.s.t. ont fouillé son domicile de fond en comble. Manifestement, ils cherchaient quelque chose qu'ils n'ont pas trouvé. Peut-être étaient-ce les 187 documents dont fait état une lettre de Bokassa : on dit qu'ils seraient les plus compromettants pour Giscard. A défaut de ces pièces sans doute cachées en lieu sûr, les policiers chargèrent deux pleines camionnettes de documents. Après un tri soigné, la plus grande partie en fut restituée à Delpey. Le reste fut placé sous 43 scellés ouverts, autrement dit dans des chemises traversées chacune d'une ficelle collée par un cachet de cire rouge.

Parmi ces documents que la Justice a jugé utile et nécessaire de conserver sous scellés figuraient — scellés numéros 22, 35 et 36 — des pièces relatives aux fameux diamants offerts par Bokassa à Giscard, sa femme et ses cousins. Curieux ! Pourquoi donc mettre la main sur de tels documents ? Ne dit-on pas officiellement qu'ils seraient sans relations avec l'inculpation de conspiration avec la Libye ? Aurait-on voulu faire taire Delpey, en le mettant à l'ombre et en saisissant tout ce qui pouvait compromettre le président et les siens, qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

L'absence manifeste d'intérêt du juge Thin pour les scellés et même pour l'inculpé plaidait d'ailleurs en ce sens. Delpey ne fut pas entendu du 26 juin à la mi-octobre. Quant aux scellés, ils n'avaient encore fait l'objet d'aucune procédure fin septembre. C'est pourquoi Me Roland Dumas et Me Christiane Charrière-Bournazel avaient alors demandé la restitution à l'inculpé.

Cette demande allait précipiter les événements. Hiérarchiquement placé sous les ordres du ministre de la Justice — donc de l'Elysée —, le Parquet ne l'entendait pas de cette oreille. Le 7 octobre le juge Thin rendit une ordonnance en deux points. Seul le premier de ces deux points, par lequel le juge refusait de restituer les scellés, figurait sur l'avis d'ordonnance transmis aux deux avocats. A la demande du procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, le juge Thin décidait aussi, par la même ordonnance, d'extraire du dossier les fameux scellés 22, 35 et 36 pour les transmettre au procureur de la République de Paris. De ce second point de l'ordonnance, les avocats de Delpey ne seront pas avisés. Voilà qui manquait pour le moins d'élégance.

Pourquoi distraire ces trois scellés ? Ils n'ont pas de rapport avec l'affaire d'espionnage dont a été saisie la Cour de sûreté, explique la Chancellerie. Et elle ajoute : il fallait néanmoins vérifier si aucune infraction telle que « faux » ou « abus de blanc-seing » ne pouvait être retenue à leur sujet contre Delpey. Ces trois pièces ont donc été examinées par le laboratoire de la police judiciaire. Pour ce faire, il a fallu en briser les scellés. Pas plus Delpey que ses avocats n'étaient alors présents. Le code de procédure pénale requiert pourtant en cette circonstance la présence de l'inculpé, de ses conseils et même — le cas échéant — du tiers chez lequel les documents sous scellés ont été saisis. Mais le code parle explicitement de « scellés fermés ». Ceux-là étaient ouverts. La Chancellerie sait user de ces subtilités.

De l'examen technique des trois scellés il ressort qu'ils sont parfaitement authentiques. C'est donc bien Bokassa lui-même, et non Delpey, qui a décrit par le détail ses largesses passées envers Giscard et les siens. Le Parquet allait-il rendre à Delpey ces pièces sans intérêt pour le juge Thin et à propos desquelles aucune infraction n'a été relevée ni aucune plainte enregistrée ? Bien sûr, il n'en fut rien. A peine ouverte, l'enquête sur les scellés a été classée sans suite. Mais les documents ont pris le chemin du greffe du Tribunal, comme le font des centaines de milliers de pièces chaque année. Dès lors l'affaire des diamants n'existe plus. Elle n'apparaît pas dans le dossier instruit par le juge Thin. Et les avocats de Delpey seraient-ils tentés de l'évoquer qu'on leur demanderait de ne pas s'écarter du sujet.

La ficelle est un peu grosse. Mais le coup semble difficilement parable. Les conseils de Delpey ont vite réagi. Ils ont relevé les libertés prises en la circonstance avec la procédure. Le juge Thin pouvait-il distraire du dossier les scellés litigieux sans rendre, au préalable, une ordonnance d'incompétence à leur encontre ? N'existe-t-il pas une jurisprudence qui, depuis l'arrêt du 22 février 1968 de la chambre criminelle, stipule : « l'intérêt que les pièces saisies sont susceptibles de présenter dans une autre procédure ne peut être pris en considération pour en refuser la restitution » ? La bataille entre la défense et la Chancellerie, à coups d'articles du code de procédure, ne fait que commencer. Mais déjà le procureur de la République entend aller plus loin. Dans une sorte de fuite en avant, il a saisi le bâtonnier de l'Ordre de l'attitude « regrettable » des avocats de Delpey.

Décidément, c'est une épidémie : Christian Bonnet poursuit les responsables des principaux syndicats de police, Alain Peyrefitte s'en prend à la presse et le Parquet à des avocats. Pendant ce temps-là, Delpey entame son septième mois de détention. Le juge d'instruction aurait-il des difficultés à rassembler des charges relatives à son inculpation d'espionnage ? De toute façon, il aurait tort de se presser. Delpey ne doit en aucun cas sortir avant les élections présidentielles. La Cour de sûreté peut donc poursuivre sa mission. En toute indépendance, comme à son habitude.

A. V.

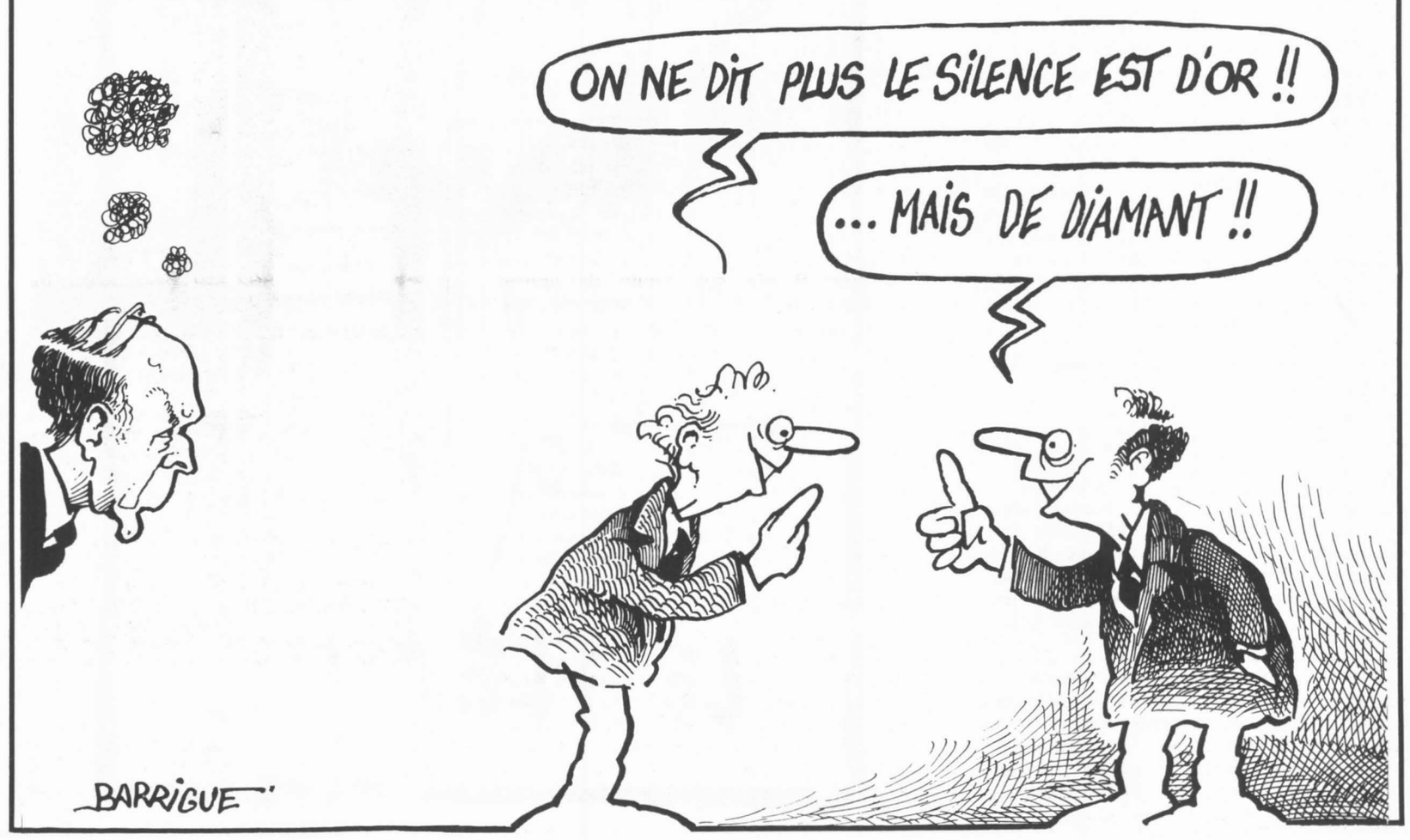

C.n.p.f.: faire du neuf avec du vieux

Pour les patrons, le nec plus ultra en matière d'innovation sociale, c'est le modèle japonais. Autrement dit, parer le vieux discours réactionnaire d'oripeaux modernistes

PAR PAUL LEDUC

LE C.n.p.f. est actuellement à la recherche d'innovations ; il réunissait dernièrement ses assises nationales afin d'inciter les patrons à investir dans les technologies de pointe. Il tente également, au nom de « l'innovation sociale », de créer de nouveaux rapports entre patrons et salariés, qu'il faut analyser avec attention si l'on veut proposer des solutions répondant aux intérêts des travailleurs.

En fonction du marketing

L'idée de base du C.n.p.f. est la suivante : l'économie française ne pourra assurer sa compétitivité que par un effort d'innovation et cet effort doit se réaliser à l'image du modèle japonais. Si le Japon est devenu la force dominante, c'est grâce aux caractéristiques suivantes : le risque industriel y est « collectivisé » selon la formule « aux patrons les profits, à la collectivité, les pertes » ; d'autre part, l'enseignement et la recherche y sont orientés en fonction du marketing, c'est-à-dire que l'on y asservit l'école et l'université aux impératifs des industriels. Enfin, travailleurs et syndicats y épousent l'optique innovatrice du patronat et ce consensus permet la prise de décisions rapides et efficaces qui conviennent au rythme industriel...

Sur les premiers points, inutile d'insister : il s'agit de pratiques déjà fort répandues en France. L'Etat y éponge le solde négatif des initiatives malheureuses du secteur privé, et l'enseignement est devenu au cours des dernières années celui des techniques appliquées, au détriment des humanités. Au contraire, le troisième point mérite une analyse serrée.

Le discours officiel du patronat

Une brochure récente du C.n.p.f. intitulée « Pour un dialogue permanent avec le personnel de l'entreprise » résume ce discours officiel.

Pour le C.n.p.f., l'évolution technique implique la décentralisation et la « responsabilisation » des individus ; il faut donc créer les conditions de « l'innovation sociale » qui permettra « l'expression des personnes », mais celle-ci doit être « réfléchie et organisée ».

A cet effet, on trouvera le cadre approprié à ce dialogue : ce sera « l'équipe ou l'atelier », où l'on traitera des problèmes concrets et d'où sera exclue l'idéologie. Car c'est là l'ennemi : « Dans le cas contraire, ils (les travailleurs) deviennent des proies faciles des idéologies, si périmées soient-elles », et ils en arrivent à « la critique systématique de l'entreprise ou du système économique et social ».

D'où des expérimentations :

— « réunions d'échange » entre les salariés et les responsables hiérarchiques correspondants : « les représentants du personnel qui y participeront n'interviendront qu'à titre personnel et dans la mesure où ils sont membres du groupe de travail », ce qui doit créer « un nouveau contexte qui met l'encadrement en position d'exercer pleinement sa responsabilité » (!) ;

— « association pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail » (Apact) chargée de promouvoir « un autre consensus social pour le succès de la France dans la compétition économique mondiale » ;

— « l'équipe de recherche pour l'amélioration des conditions de travail » (Eract) qui doit permettre « un meilleur rendement des moyens de production. Parmi ceux-ci (!), il faut une meilleure utilisation des valeurs humaines de l'entreprise que doivent soutenir le consentement et la participation active de tous ses membres ». Ainsi « les sentiments de revendication laissent la place à un souci créatif et positif pour le progrès de l'entreprise et de ceux qui y travaillent » ;

— « équipes autonomes », qui seraient « téléguidées si elles se plaçaient sur le terrain idéologique. Elles doivent rester sur le terrain de l'entreprise, le terrain économique ».

Tout ceci, c'est le discours, qui d'ailleurs ne manque pas d'ambiguïtés. Où nous conduit-on avec l'abandon des sentiments de revendication au profit du consentement de tous aux objectifs de la firme ? Comment va se réaliser « l'organisation » de l'expression des personnes ? Comment va-t-on combattre les idéologies si elles ne disparaissent pas spontanément, et comment éliminer l'opinion des représentants du personnel ?

L'envers du décor

C'est à ces questions qu'ont répondu les patrons réunis à Strasbourg dans leurs commissions de travail. Le langage y était plus direct que dans la brochure.

C'est un patron de choc bien connu, Carayon, de la Snias de Marignagne, qui a été le plus explicite. Il faut créer les conditions d'« un militantisme patronal » qui permettra d'acquérir « l'esprit de conquête japonais ». A cet effet, il faut obtenir « la tranquillité sociale ». D'ailleurs, dans son entreprise, il n'a pas connu de grèves depuis dix ans. « La vraie démocratie dans l'entreprise, ce sont les Japonais qui nous l'enseignent » (!) avec leur organisation « étagée » et leur système de formation en « cascade assumé par la hiérarchie ».

Donc la décentralisation sert à mieux encadrer les travailleurs : « Les grands bataillons, c'est la peste sociale, s'écrie-t-il ; trois cents personnes, on les connaît, on leur serre la main. » D'où la division de son usine de 6 500 salariés en 15 îlots et en unités autonomes de production (U.a.p.) Dans ce type de découpage, on isole beaucoup mieux le syndicalisme : « Il faut prendre des adhérents de chaque syndicat, explique un autre patron, mais il faut les choisir parmi ceux qui sont les moins liés à ces organisations. » « D'ailleurs, constate encore un autre, un syndicaliste n'a pas le même comportement quand il est seul que quand il est entouré de ses troupes : dans la cellule de base, il est isolé, il est obligé de participer. »



Quant aux syndicats eux-mêmes, « c'est un autre problème, on leur explique ce qu'est le dialogue permanent, mais ils sont en dehors. » Carayon, lui, élève le ton, et au milieu d'un tonnerre d'applaudissements s'écrie : « Nous devons avoir le courage de nous battre contre ceux qui sont contre nous, contre ceux qui sont là pour tout autre chose que le travail. »

La riposte des travailleurs

Ce nouveau problème posé aux travailleurs et à leurs syndicats est donc clair. Il y a tentative de récupération des idées de participation et de décentralisation par le patronat. C'est cela « l'innovation sociale ».

Comment riposter ? Doit-on se contenter de dénoncer la manœuvre et inciter les travailleurs à l'abstention ? Faut-il au contraire relever le défi patronal sur son propre terrain et chercher à entrer en force dans ces troupes de participation en vue de prendre les travailleurs à témoin des contradictions patronales ?

Actuellement, le P.s. ne peut que montrer son inquiétude devant les divergences syndicales face à un tel danger. Mais il devra également définir sa propre stratégie en fonction de ses options et de ses perspectives politiques. ●

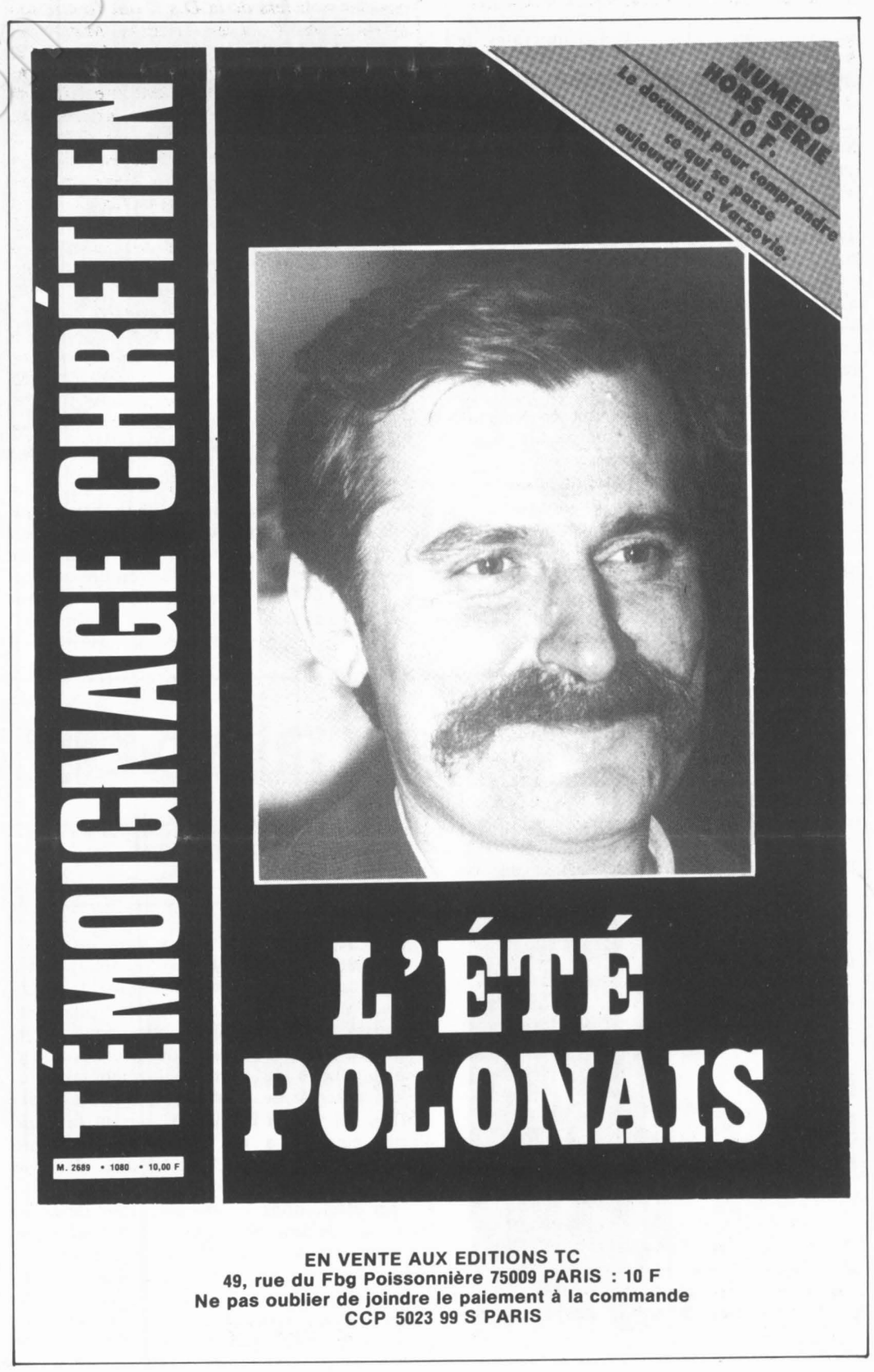

L'Amérique a un dieu, l'argent, et Reagan est son prophète

Grâce au pétrole et à l'air conditionné, de Georgie en Californie, la "sun belt" (ceinture du soleil) est en train de devenir la première puissance des Etats-Unis. Et Reagan est son héros

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LES républicains américains ont de quoi pavoiser : c'est une véritable vague de fond qui a porté leur candidat au pouvoir. Vu d'Europe, que cet ancien cow-boy de série B accède au poste suprême de la première nation du monde, cela peut paraître insensé. Comment expliquer une telle victoire ?

D'abord par la défaite de Carter. Décidément un bien mauvais candidat qui n'a pas su regrouper sur son nom les traditionnels bastions démocrates. Un tiers du vote juif semble s'être reporté sur Reagan alors que Carter n'en retient que la moitié, selon un sondage post-électoral dans dix Etats clés. Défection aussi chez les ouvriers auprès de qui Reagan a recueilli 48 % des voix contre 45 % au président sortant. Deux données qui permettent de comprendre la perte démocrate dans les régions industrielles du Nord et de l'Est, par exemple dans l'Etat de New York. Même le Sud a craqué, le nouveau président obtenant la majorité dans tous les Etats sauf en Georgie, patrie de Jimmy. Dans cette débâcle, seul le vote noir semble avoir résisté ; faible digue puisque ce sont dans les rangs des minorités que se recrutent le plus d'abstentionnistes.

Ainsi, la coalition étonnante créée par Roosevelt qui a permis aux démocrates de garder l'essentiel du pouvoir depuis trente ans grâce aux votes contradictoires des sudistes aristocrates, des « blue collars » nordistes, des Juifs et des Noirs, a volé en éclats. Et rien ne permet d'espérer la voir renaître de ses cendres, comme après le cuisant échec de Mac Govern.

Bien sûr, le vote de désillusion qui favorise les républicains plonge ses racines dans la crise économique, l'inflation et le chômage. Bien sûr, il sanctionne quatre ans d'improvisations, de mauvaise gestion et d'atermoiements dans une période qui a vu s'accumuler sur la tête du président bien des malchances. Bien sûr, il exprime aussi le réflexe d'un pays apeuré par la perte de son leadership et qui a pu voir en Reagan un sauveur dynamique et sûr de lui. Mais cela n'explique pas tout.

Car le virage à droite n'atteint pas que la présidence et le charisme du nouvel élu n'est pas assez puissant pour expliquer que les démocrates perdent la majorité au Sénat pour la première fois depuis Eisenhower ; la Chambre des représentants gagne aussi de nombreux républicains. Les sénateurs les plus libéraux ont été balayés, remplacés par

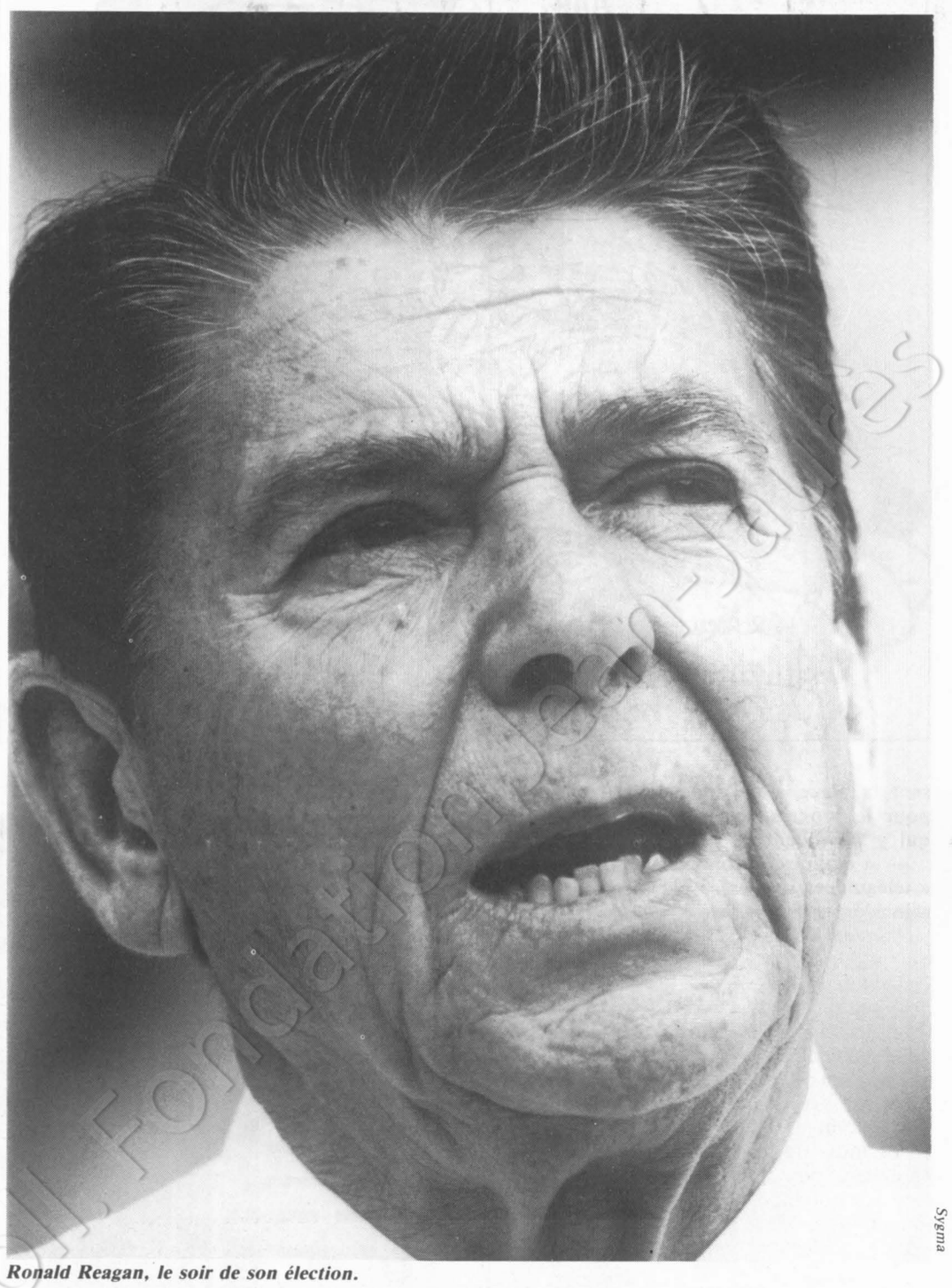

Sygma

Ronald Reagan, le soir de son élection.

des réactionnaires de la plus belle eau. Même les plus pessimistes des pronostics démocrates ne prévoyaient pas l'ampleur de la défaite, se contentant de craindre un renversement de majorité aux élections suivantes. Certes, Reagan a fait une bonne campagne, ne lésinant pas sur les moyens — il a dépensé six millions de dollars dans la dernière semaine — mais, en proposant de « raviver le grand esprit de nos pères fondateurs », il a su parfaitement coller aux désirs des nostalgiques de la vieille Amérique. Ce « pur produit du rêve américain », selon la formule de Pierre Salinger, né dans le Middlewest d'un père américano-irlandais et alcoolique, a donné un coup de fouet à son parti. Maintenant que la culpabilité de la guerre du Vietnam et l'écœurement du Watergate sont effacés, le peuple américain songe sur ses splendeurs passées, désire redresser la tête et reprendre les rênes du monde libre.

Mais il ne faut pas s'y tromper, Reagan n'est pas seulement le héros de l'Amérique prospère des années cinquante, devant lesquelles il tournait des westerns à Hollywood. Paradoxe, ce septuagénaire réussit à incarner l'avenir, « la nouvelle jeunesse du capitalisme américain », comme l'a écrit Jacques Attali. Si le Sud a trahi, c'est qu'il a changé. Grâce au pétrole et à l'air conditonné, de Georgie en Californie, la « sun belt » (ceinture du soleil) est en train de devenir la première puissance du pays. Et Reagan est son prophète. Avec pour capitale et pour caricature Houston, Texas. Une ville multiforme et éprouvante qui grossit de mille nouveaux habitants par semaine, dont le diamètre dépasse soixante kilomètres et dont les frontières ne cessent de gagner sur la prairie. Un chantier permanent : « downtown », dans le centre d'affaires le plus important, les immeubles de trente étages continuent à s'élever, à la gloire du profit et du libéralisme. Pas de plan d'urbanisme, très peu d'impôts, c'est le royaume du laisser-faire, le repaire de toutes les grandes compagnies pétrolières, une place financière de première importance. Au Texas, comme en Arizona, toutes les industries de pointe s'épanouissent.

Vivent là les nouveaux pionniers, cowboys des autoroutes qui vont boire des bières, Stetson vissé sur le crâne et bottes aux pieds, chez Gilley, à Pasadena, où ils peuvent — sur un animal mécanique — retrouver les joies du rodéo. Sur ce territoire grand comme une fois et demi la France, on croit encore à l'esprit pionnier, à la grandeur d'une nation. Même si cette nation ne prend aucun gant avec ses exclus. A l'ombre des gratte-ciel rutilants, de misérables bicoques recueillent les Noirs et les « Chicanos », indispensable force de travail mal payée.

Cette indifférence au sort des pauvres, dans le vieux Sud, s'accompagne de la résurgence des démons du Ku-Klux-Klan. Comme en Georgie où depuis quelques semaines des dizaines d'enfants noirs disparaissent, dans la région d'Atlanta. Atlanta qui est pourtant la seconde ville de la « sun belt », avec un trafic aérien insensé, un centre d'affaires neuf, démesuré et désert hors des heures de bureau, une puissance marchande grandissante.

A Houston, le racisme reste hautain. Riches et pauvres n'ont guère l'occasion de s'y croiser ; les uns dans leurs voitures climatisées aux vitres sombres ou dans les passages piétons souterrains qui relient entre eux les buildings du centre ou encore dans les belles maisons de River Oaks protégées par de grands arbres ; les autres vivent dans quelques quartiers lépreux, sans air conditionné, et la vague de chaleur de cet été a été pour eux meurtrière, alors qu'on patinait sur la glace de l'énorme centre commercial de la Galleria... Les inégalités prennent, par la force du contraste, des allures particulièrement scandaleuses.

Car la richesse, ici, s'étale avec une ostentation difficile à concevoir, celle des nouveaux riches sûrs de leur bon droit : ne travaillent-ils pas comme des damnés pour obtenir ce luxe clinquant, extravagant ? Les pionniers de cette fin de siècle — qui se croient déjà représentants du prochain millénaire — n'ont pas acquis la délicatesse

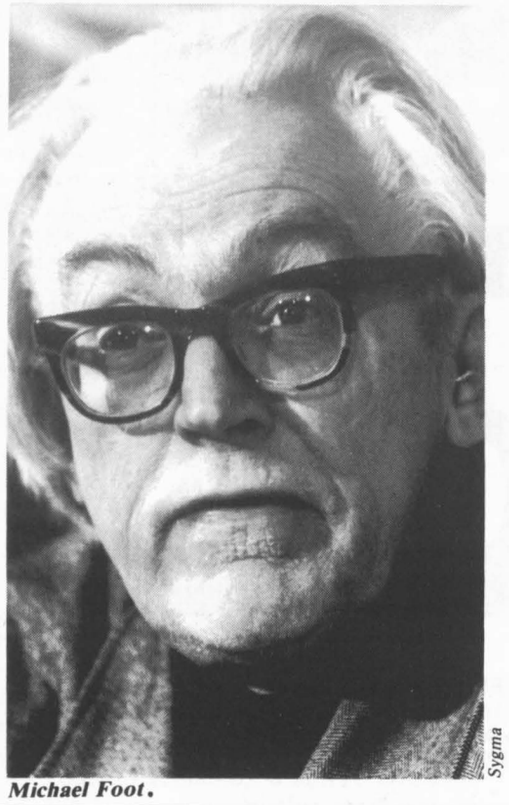

Sygma

Michael Foot.

Labour : virage à gauche

de notre correspondant
PAR SEAN KELLY

L'ELECTION par dix voix de majorité de Michael Foot comme leader du Labour Party en remplacement de l'ancien premier ministre James Callaghan, démissionnaire, est une conséquence logique du récent congrès de Blackpool où l'aile gauche du parti avait incontestablement marqué de nouveaux points. La surprise, s'il y en a une, est venue du fait que cette élection a été acquise avant toute réforme des statuts, c'est-à-dire dans le cadre du groupe parlementaire travailliste.

En effet, dans un premier tour de scrutin, la semaine précédente, Michael Foot n'avait obtenu que 83 voix contre 112 à Dennis Healey, représentant de l'aile modérée tandis que 38 voix allaient à John Silkin et 32 à Peter Shore. Celui-ci, en se retirant, a apporté son appui à Michael Foot mais c'est en définitive 56 voix que ce dernier a gagnées alors que son concurrent n'améliorait son score que de 17 suffrages.

En dehors des députés appartenant ouvertement à l'aile gauche, il semble, en effet, qu'un certain nombre d'autres élus travaillistes aient vu en Michael Foot un meilleur mainteneur de l'unité du parti que Dennis Healey. Si, à 67 ans, le nouveau leader se réclame toujours d'un socialisme sans complaisance, il n'épouse cependant pas les positions les plus catégoriques auxquelles Tony Wedgewood Benn a attaché son nom depuis plusieurs années. A cet égard et bien qu'il s'en soit déclaré satisfait, ce dernier pourrait voir son audience diminuer du fait de l'élection de Michael Foot.

Dès ses premières déclarations, celui-ci a voulu montrer qu'il entendait relancer le combat du Labour Party contre le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher, allant jusqu'à la défier d'organiser des élections anticipées. Il est peu probable qu'il soit entendu. On peut d'ailleurs penser que le parti travailliste a lui-même besoin d'un peu de temps pour surmonter la crise qui existe dans ses rangs et qui est apparue au grand jour lors du congrès de Blackpool. Les dirigeants les plus modérés du parti, Shirley Williams, William Rodgers et David Owen avaient laissé entendre qu'ils pourraient se retirer si la gauche l'emportait. Ce qui encourageait Roy Jenkins, qui abandonne dans deux mois ses fonctions de président de la commission européenne de Bruxelles, dans son idée de créer un nouveau parti « centriste » susceptible de modifier les données traditionnelles du jeu politique britannique. Cette hypothèse paraît avoir aujourd'hui moins de consistance. Rodgers et Owen ont, en tout cas, affirmé qu'ils reconnaissaient parfaitement Michael Foot comme leader du parti. Il reste à savoir si celui-ci trouvera la force de conviction nécessaire pour donner au Labour un élan qu'il semble avoir perdu au cours des dernières années. ●



Sygma

Les buildings du centre de Houston.



Sygma

Un adepte du Ku-Klux-Klan.



Viva

Le centre d'études spatiales de Houston.



Sygma

Dans un bar texan, simulacre de rodéo pour nostalgique de la conquête de l'Ouest.

des grandes familles de Nouvelle-Angleterre, même s'ils font des efforts notables pour se cultiver. La société texane manque encore totalement de cette sophistication qui fait le charme de New York et de San Francisco. Ces « red necks » (petits blancs) enrichis préfèrent les virtuoses à Bach. Rien de choquant pour eux à voter pour un ancien comédien, divorcé de surcroît. Reagan sera le premier président divorcé, alors que cette entorse au code de bonne moralité avait été reprochée au candidat démocrate Adlaï Stevenson il y a vingt-cinq ans.

Autre trait de caractère de ces nouveaux cow-boys : pas une once de mauvaise conscience ne les étouffe. Ils sont venus ici pour faire du fric, ils en font et ils le montrent. D'une façon désordonnée et naïve presque touchante. L'Amérique de Reagan, c'est aussi cela. Cette folie de construire, toujours plus grand, plus « beau ». La prospérité lui a permis d'édifier des monuments étonnants. Par exemple ces énormes stades, climatisés évidemment, avec pelouse en plastique où s'ébattent les footballeurs. Houston a bâti le premier. Dallas a suivi et La Nouvelle-Orléans s'enorgueillit de posséder le plus grand du monde...

Cet infantilisme d'un peuple sans racine se retrouve dans les « condominiums », ces ensembles de logements organisés autour d'une piscine, protégés de l'extérieur comme des forteresses, tant ils sont obsédés par la sécurité. Il s'en construit des centaines par an à Houston ou à Phœnix (Arizona), pour faire face à l'afflux des arrivants. Souvent, ils accueillent seulement les célibataires et les couples sans enfant. Chères, compte tenu de leur maigre qualité, ces constructions plagient tous les styles : quartier français de La Nouvelle-Orléans — on les appelle alors des « châteaux » — haciendas mexicaines, cottages londoniens, fermettes normandes, demeures sudistes à vérandas et colonnades...

Leurs habitants ont trouvé en Reagan un porte-parole idéal. Parce qu'ils poursuivent le rêve de bonheur individuel à la californienne : fric, confort, sécurité et jogging. Parce qu'ils refusent toute intervention de l'Etat, systématiquement considérée comme une brimade. La satisfaction des désirs individuels est ici sacro-sainte, passe avant le bien de la collectivité. Les défenseurs du libéralisme considèrent, comme Gerald Hines, le plus important promoteur de Houston, donc l'un des premiers promoteurs américains, que l'esprit pionnier implique le sens des responsabilités face à la collectivité. Pourtant, les dégâts de cette philosophie sont considérables : l'absence totale de règles qui permet d'obtenir à Houston un permis de construire en trois jours quel que soit le type de bâtiment projeté a complètement perturbé l'écologie du site. A force de recouvrir de béton cette prairie marécageuse, Houston subit au moins trois fois par an des inondations ravageuses. « Maladie de croissance », dit-on là-bas, sans s'émouvoir. Le long du canal qui relie le port — le troisième des Etats-Unis — à la mer, les industries se sont implantées si anarchiquement que la pollution est considérable : « Pasadena, où l'air est plus vert », plaisante-t-on. Ou encore, lorsque le vent d'Est rabat sur la ville les fumées immondes : « Ça ne sent pas mauvais, ça sent l'argent. » L'écologie est encore le cadet des soucis du Texas. La chambre de commerce de Houston a été jusqu'à financer une étude pour prouver que la pollution était provoquée par les dégagements de gaz carbonique des forêts qui couvrent les montagnes à l'ouest du Texas !

Voilà donc la nouvelle Amérique, plus droguée de travail encore que celle qui construisit l'empire industriel aujourd'hui effrité. Elle dit d'elle-même, avec fierté : « Nous sommes une nation en marche. » La crise ? Elle ne connaît pas ou lui applique les remèdes de cheval préconisés justement par les économistes du Parti républicain. Comme le précise Jacques Attali, il s'agit « de réduire les impôts et les dépenses de la sécurité sociale, ce qui est la façon la plus sommaire de réduire le coût du travail et d'augmenter les dépenses militaires, ce qui est la façon la plus simple d'augmenter les profits ». Solution capitaliste simple à la crise que Reagan et son équipe vont mettre en œuvre. Les milieux d'affaires ne s'y sont pas trompés : le dollar, en moins d'une semaine, a retrouvé son niveau d'autrefois sur le marché des changes.

La « sun belt » avait depuis quelques années pris un bon départ. L'arrivée des républicains au pouvoir ne peut que contribuer à son enrichissement, achever le « rééquilibrage » économique et démographique de l'Amérique en faveur du Sud. Rééquilibrage que les prochains découpages électoraux ne sauraient manquer de prendre en compte et qui pourraient bien donner aux républicains un avantage considérable sur les démocrates. Reagan, alors, ne serait pas un accident de l'Histoire. ●

Du mensonge, ils font table rase

Ce sont les militants communistes qui ont ressenti le plus durement la nécessité de mettre le mythe de l'U.r.s.s. en question alors que le pro-soviétisme fait de nouveau des ravages dans les rangs du P.c.f.

PAR GUY PERRIMOND

LES mythes ont la vie dure. Surtout lorsqu'un Etat de la taille de l'U.r.s.s. les entretient. Depuis 1917 combien de « critiques de gauche » ont-elles été faites sur cet « Etat ouvrier » qui n'en a jamais été un, sur ce « socialisme existant » qui ne vit que dans une langue déformée ? Combien d'analyses, de cris étouffés, marginalisés ?

Dans les bibliothèques s'accumulent les ouvrages des socialistes, des anarchistes, des trotskistes qui, année après année ont tenté de comprendre, de faire comprendre. Longtemps ils ont parlé de « déformation ». Quelque part la révolution aurait été dévoyée. Mais l'essentiel restait : toute une partie de notre monde avait enfin échappé au système capitaliste et la critique ne pouvait être que positive.

Pas question de prendre des vessies pour des lanternes

Le mythe pesait lourd même sur ceux qui le dénonçaient, l'U.r.s.s. continuait à ne pas être un Etat comme les autres, avec sa politique de grande puissance, ses propres objectifs. A son égard la raison fonctionnait mal. Et les communistes qui avaient appris, à l'occasion d'un séjour, ce qu'était réellement l'Union soviétique se taisaient ou parlaient dans l'indifférence générale : implicitement l'U.r.s.s. demeurait sinon un « modèle », du moins une référence. Et dans le meilleur des cas on parlait d'un « socialisme aux couleurs de la France » : le folklore sur la trame en quelque sorte.



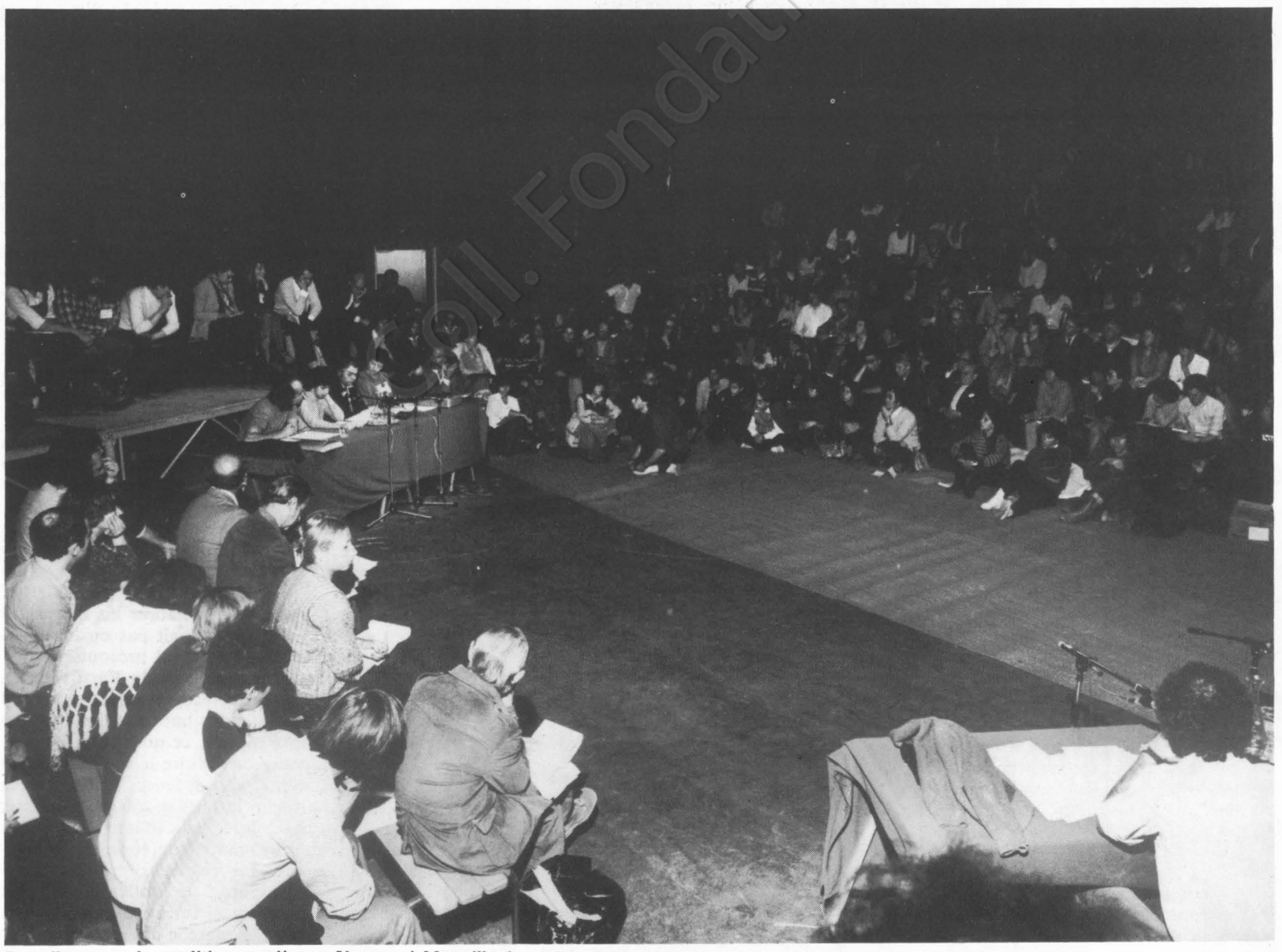

Le colloque sur la condition ouvrière en U.r.s.s., à Marseille, le week-end dernier.

Le Parti socialiste avait depuis le discours de Léon Blum au congrès de Tours quelques raisons de ne pas se sentir trop concerné. Après tout « on » avait dit dès le début qu'il n'était pas question de prendre des vessies pour des lanternes. Pourtant, la réalité de la gauche française, le poids de l'U.r.s.s. dans l'Histoire et sa présence dans l'actualité, d'autres combats, plus quotidiens, plus proches rendaient les militants socialistes prudents. Eux aussi de temps à autre pensaient être contraints de choisir entre un ici connu et un ailleurs composé.

La rupture de l'union de la gauche a rappelé douloureusement que les problèmes n'étaient pas de détails, qu'il fallait cesser de parler de dérapage, d'erreurs, de traditions, de « conditions objectives ». En visant plus haut, en décapant les mots et les concepts. Mais ce sont des militants communistes qui ont ressenti, plus fort que les autres, la nécessité de mettre le mythe en question, de faire table rase des mensonges, de libérer le langage. Normal : au moment où le P.c.f. retrouvait des pratiques que l'on avait pu croire abandonnées, alors que le pro-soviétisme faisait à nouveau des ravages dans ses rangs, il était logique que certains ressentent plus fort que dans le reste de la gauche la nécessité de faire le point. Le succès de « Rue du prolétaire rouge » de Jean et Nina Kehayan vient des questions que se posent, enfin, ceux pour qui le mythe a été le plus fort. Jean Kehayan ne s'est d'ailleurs pas arrêté à une description de la réalité soviétique. Avec « le Tabouret de Piotr » (éditions du Seuil), titre emprunté à une phrase de Piotr Eguidès « Qu'on me laisse seulement prendre la parole du haut d'un tabouret » (voir son interview ci-contre), il tente — avec chaleur, passion, déchirement — de faire la liaison entre cette réalité et les pratiques du P.c.f. Exercice périlleux : la semaine dernière il a été exclu de son parti ! Exercice difficile également. Car beaucoup de choses viennent solidifier les groupes, tel celui formé par les communistes : l'habitude d'une langue qui à la fois masque les problèmes et conforte l'espoir, le besoin de fraternité surtout sensible lorsque l'on pense l'extérieur hostile, l'Histoire sans cesse réécrite, le renouvellement constant des militants, l'attachement à ses rêves.

Samedi et dimanche, un bon millier de Marseillais ont fait prendre à leurs rêves un sérieux coup de vieux. Un colloque sur la condition ouvrière en U.r.s.s. réunissant

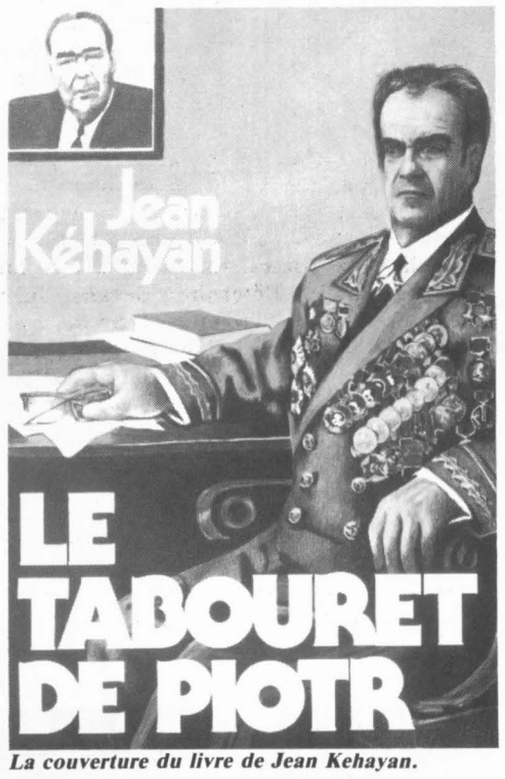

La couverture du livre de Jean Kehayan.

une dizaine de dissidents et organisé par l'Association pour l'information et l'étude de la situation du monde du travail en U.r.s.s. et dans les autres pays de l'Est (1), a permis de briser quelques images d'Epinal...

A écouter ces vies se raconter, à entendre l'accumulation des détails, ceux sur le travail, ceux sur les revenus, ceux sur la hiérarchie, le mythe du « socialisme réel » en prend un sacré coup. Habitué aux discours intellectuels — l'immense majorité des dissidents le sont — voilà qu'il n'était plus seulement question de la parole interdite — mieux dans les usines elle est obligatoire, on n'a même pas le droit de se taire, expliquait E. Nikolaiev — mais de la vie des marins-pêcheurs, de celle des ouvriers agricoles, de ceux d'usines, de cette classe qui théoriquement est au pouvoir mais qui ne fait que subir celui de quelques autres. A moins qu'à un moment donné de son histoire elle ait la force et l'opportunité de tenter et de réussir ce que viennent de faire les Polonais.

Un constat cruel et précis

La grève ! Elle peut valoir trois ans de prison. En 1918, à Petrograd — difficile d'apprendre l'Histoire avec soixante ans de retard — elle coûta la vie aux ouvriers d'une imprimerie de la ville. Et depuis...

La réussite personnelle ! Elle est fonction de critères un peu plus pesants qu'ici car la valeur professionnelle n'entre que pour bien peu.

Durant deux jours un constat cruel, précis sur un « camp » qui ne peut pas être le nôtre, qui ne doit pas être l'avenir.

Or, c'est cet avenir qui obsède ces dissidents. L'un d'eux me disait : « Vous avez trouvé Soljenitsyne abominable ? Mais c'est un pur produit du régime soviétique. La logique du système ne peut admettre que ceux qui participent au pouvoir, ceux qui se taisent ou ceux qui en prenant la parole justifient en partie les actes de ce pouvoir. » Et leur crainte c'est que ce pouvoir ne se généralise, par contagion ou par conquête, que les espaces de liberté qu'ils ont trouvés dans l'exil ne disparaissent. Dès lors, l'avenir n'aurait plus de sens puisque le seul espoir auquel ils peuvent se raccrocher disparaîtrait : notre silence épaissirait celui qui règne là-bas.

Si pour les communistes, habitués à considérer l'U.r.s.s. comme un monde à part, ces réflexions sont à la fois douloureuses et salutaires, il n'en est pas de même pour le reste de la gauche. Là intervient la différence entre Etat et régime.

« Avec qui êtes-vous ? »

Car pour la gauche non communiste l'U.r.s.s. fut à la fois un régime repoussoir mais un Etat parfois « allié ». Non seulement lors de la dernière guerre mais par exemple tout au long des luttes anticoloniales. C'est à partir de là qu'il faut reprendre la réflexion : sur la guerre et sur la paix, sur le rôle économique de l'U.r.s.s., sur son rôle politique. La bipolarisation du monde lui avait donné un atout non négligeable. Il n'était pas simple de répondre à la question simpliste : « Avec qui êtes-vous ? » Les mutations introduites par la crise, l'émergence de nouveaux pôles — Chine, Europe, pays arabes de l'Opep — modifient sérieusement ce vieux scénario.

L'U.r.s.s. va retrouver sa vraie place, celle d'un grand pays, d'un Etat puissant, surtout militairement mais perclus de problèmes, réagissant en fonction des intérêts de ceux qui sont au pouvoir. L'U.r.s.s. en quelque sorte va se banaliser. Ce qui facilitera l'analyse, usera un peu plus vite ce qu'il reste du mythe. C'est ce qui, à terme, rend l'attitude du P.c.f. encore plus suicidaire. Durant des décennies le mouvement communiste avait su intégrer le temps à sa stratégie et à toutes ses tactiques. Il lui semblait avoir l'éternité devant lui : l'U.r.s.s. ne pouvait que remporter des succès économiques et diplomatiques. Elle était à jamais l'autre pôle. Bref s'appuyer sur elle revenait à prendre un assurance-vie. On sait aujourd'hui que les difficultés économiques de l'U.r.s.s. vont en s'aggravant — il suffit d'observer sa production énergétique, sans parler de l'agriculture —, que ses succès diplomatiques sont relatifs et surtout que ses succès sociaux commencent à être pris, dans le mouvement communiste, pour plus qu'insuffisants. C'est tout cela qui explique autant que l'écrasement de l'espoir la mauvaise humeur des communistes français devant l'alignement des positions de leurs dirigeants sur Moscou. Et l'intérêt du combat de quelques-uns est à cet égard immense.

Contre toutes les aliénations

Car leur critique de l'U.r.s.s. a l'avantage de nous aider à reconquérir nos « mots ». Le socialisme a souffert de cette usurpation. Dire ce qu'est l'U.r.s.s. aujourd'hui, vraiment, sans fard, lui laisser son rôle d'Etat de première grandeur en le dépouillant d'une idéologie usurpée ne peut, à terme, que nous aider dans nos luttes nationales. Sans compter le poids que cela peut avoir — à plus court terme — sur le P.c.f. lui-même.

Reste la lutte pour la démocratie, le droit. Elle est indispensable et pas seulement pour des raisons morales. Soutenir les dissidents, les arracher des camps, c'est nous aider dans notre combat. Le colloque de Marseille l'a une fois de plus prouvé. En réduisant notre ignorance, ceux que l'on a arrachés à la prison ou aux camps nous ont donné des armes. Pas seulement contre un totalitarisme mais contre toutes les aliénations. « Je sais que je demande beaucoup, mais lorsque je milite en faveur d'un dissident soviétique j'essaie de faire la même chose pour un Chilien. Non par goût de l'équilibre. Mais si je veux conserver, ce qui n'est pas évident, les libertés actuelles j'ai compris qu'il fallait se battre tous azimuts. » C'est une réaction nouvelle que cette lucidité. Mais elle est encourageante pour notre avenir. ●

(1) B.P. 45 13262 Marseille Cedex 7

Piotr Eguidès : "En U.r.s.s., pour croire que le socialisme a un avenir, il faut être drôlement optimiste !"

SA vie pourrait être, sur le mode dérisoire, le symbole de « l'homme nouveau » utilisé par la propagande soviétique. Piotr Eguidès est né en 1917. Orphelin — ils sont des millions à cette époque-là — ce jeune juif ukrainien ne va pas rester insensible aux questions de son temps : il va faire des études de philosophie. Qui seront interrompues par la guerre. Il s'engage. En bonne logique il sera blessé, fait prisonnier, s'évadera, rejoindra les siens. Les temps étant ce qu'ils sont il sera condamné à sept ans de camp !

Libéré il devient instituteur et en profite pour terminer son doctorat de philosophie. Les temps ayant changé il est réhabilité. Ce qui doit l'aider à choisir : il décide d'aller voir ce qu'il se passe ailleurs que dans les villes ou les camps. Il part pour la campagne, devient président de kolkhoze. « Ses » kolkhoziens se mettent à l'aimer : après tout il tente de développer le village. A l'échelon supérieur on ne pense pas tout à fait la même chose. Les paysans refuseront un temps de le destituer, mais Piotr comprend, il faut dire que son expérience n'est pas mince, qu'il vaut mieux partir. Retour à Moscou, à la philosophie. Le communiste Eguidès — car il sera membre du parti jusqu'à son exclusion, en 1970 — sait que son pays n'est pas socialiste. Et qu'il ne se taira pas.

Arrivé dans la capitale il va animer la revue « Poïski » (Recherches). Pour le régime il a tort : deux ans de camp. Il revient à Moscou, retrouve « Poïsky » : quatre ans de camp. Cursus classique : en 1979 il a déjà fait treize ans de camp, a « perdu » un rein et sa carte du parti, a conservé une volonté de vivre, de comprendre, de se battre étonnante, un rire contagieux, un sourire constant. C'est alors que le K.g.b. lui demande de choisir — ils n'ont pas tous eu cette chance — entre le retour dans un camp ou le départ en Occident.

Vivant en R.f.a., Eguidès continue à se battre « pour le socialisme ». Il édite à partir du Samizdat la revue « Poïski ».

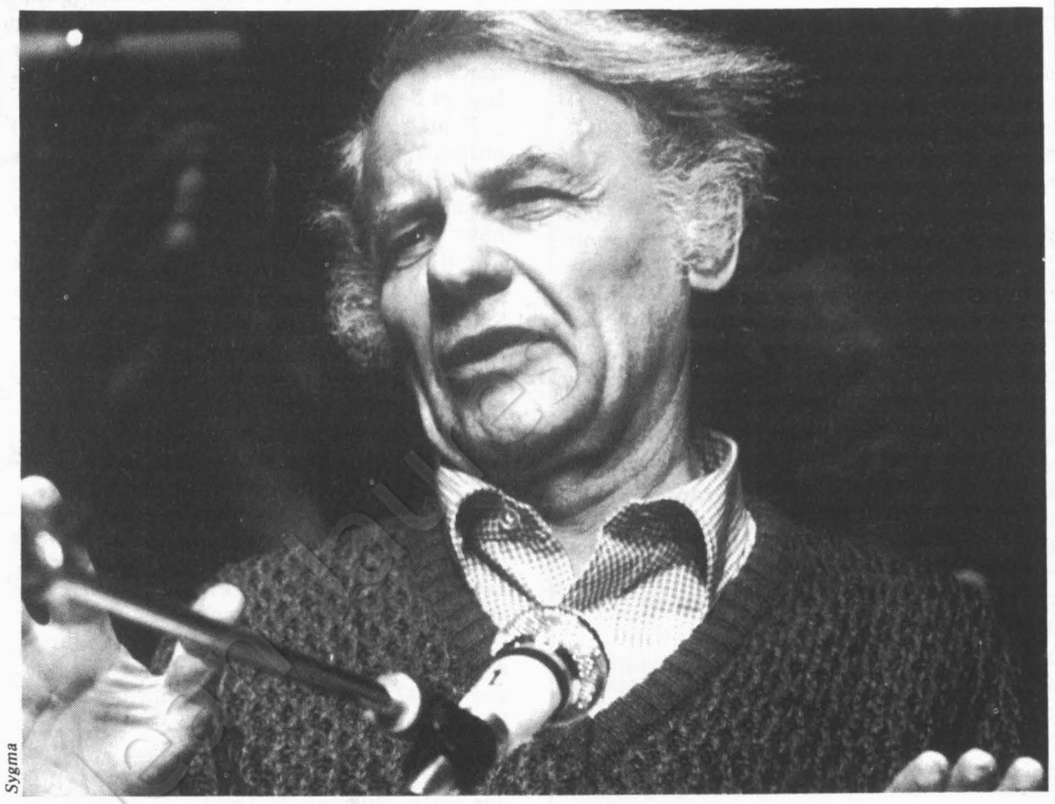

Sygma

« L'UNITE » : dissident soviétique, vous vous réclamez du socialisme. Le phénomène est assez rare. Votre condamnation des pays de l'Est ne vous empêche pas de vous rattacher à une tradition révolutionnaire ancienne. Lorsque vous dites je ne suis pas anti-socialiste mais anti-soviétique, qu'entendez-vous par là ?

PIOTR EGUIDES : Pour moi le socialisme est quelque chose de fondamentalement différent de ce qu'est la réalité soviétique. Il est différent de ce que propose le Parti communiste français par exemple et certainement de ce qu'entend par là le Parti socialiste. Pour moi, le socialisme ne peut pas passer, se bâtir, à partir d'une propriété d'Etat. Car cette dernière mène tout droit à la confiscation, à toutes les confiscations. Car l'Etat peut se résumer — comment pourrait-il en être autrement ? — en son appareil, sa classe dirigeante et cette dernière met rapidement la main par le biais de cette propriété sur la société tout entière.

En U.r.s.s. j'ai été, entre autres, président de kolkhoze et philosophe. Cette double pratique m'a permis de comprendre comment un kolkhoze qui est théoriquement une entité autogérée n'est que le lieu où travaillent des ouvriers agricoles, des salariés. Or, le socialisme c'est l'union de producteurs disposant librement des moyens de production. La propriété privée ne le permet pas, la propriété d'Etat non plus. Certes cela n'exclut pas ce que l'on pourrait appeler la propriété sociale — les moyens de transport par exemple — les travailleurs pouvant alors élire des conseils au niveau national devant gérer les différents ensembles. Mais l'essentiel c'est qu'en plus du rôle défensif — l'armée donne une sacrée force — l'Etat n'ait pas la maîtrise de l'économie. Et que l'on ne dise pas que le monde actuel est trop complexe : des coopératives peuvent aussi bien qu'une autre structure le maîtriser.

— La dissidence soviétique a souvent surpris la gauche européenne. Qu'elle soit « anti-soviétique » paraissait normal puisqu'elle luttait contre le régime. Mais la critique de l'idée même de socialisme, la négation de toute possibilité d'instaurer une société radicalement différente de la nôtre a quelque chose de gênant. Comment expliquez-vous la diversité de la dissidence ?

— Depuis 1917, les Soviétiques assistent à ce que j'appelle la profanation du socialisme, à la construction du Goulag à la place du socialisme. Ils savent que 60 millions de leurs compatriotes ont été exterminés, ils vivent sous la dictature d'un parti unique, privé de droit, sevré d'espoir. Il est naturel qu'ils en arrivent à penser que l'idée même de socialisme est mauvaise puisque on ne cesse de leur répéter que ce qu'ils vivent est le socialisme. Mieux, même en Occident, rares sont ceux qui savent que la société soviétique n'a rien à voir avec le socialisme.

Personnellement je fais partie d'une catégorie différente ; davantage répandue en Pologne ou en Tchécoslovaquie où la répression a été moins lourde et moins longue. En U.r.s.s. il ne suffit pas de réfléchir pour comprendre que le socialisme a un avenir. Il faut être optimiste. Et je suis très optimiste.

Mais la gauche européenne commet une erreur en ne soutenant pas — ou en soutenant du bout des lèvres — les dissidents qu'elle trouve trop « éloignés ». Il faut les soutenir tous. Car même s'ils ne sont pas socialistes, même s'ils luttent contre le socialisme, ils luttent, difficilement, pour la démocratie. Et ce n'est qu'avec la démocratie que le peuple peut choisir.

D'accord il y a eu des télégrammes. mais croyez-vous que cela soit suffisant ? Sur le plan politique, l'aide, le soutien a été relatif et sur le plan matériel inexistant. Et il en a été de même avec des groupes comme celui de la revue « Poïski » (Recherches), alors qu'il s'agit là de Soviétiques se réclamant du socialisme. Le K.g.b. doit d'ailleurs apprécier : en U.r.s.s. on sait que nous sommes socialistes. Et pour le pouvoir nous sommes plus dangereux que les dissidents anti-socialistes.

— A Madrid se tient une conférence où l'Est et l'Ouest vont se rencontrer, parler de détente, accessoirement des droits de l'homme. Qu'en attendez-vous ?

— J'ai très peu d'espoir. Car les gouvernements occidentaux louvoient trop. Ils ne sont pas assez fermes. A moins que l'élection de Reagan n'interfère. A vrai dire, je pense qu'elle pèsera davantage sur la politique soviétique que les discussions de Madrid. Car si l'on discute comme par le passé alors qu'il y a eu l'invasion de l'Afghanistan, c'est pour le moins faire preuve d'une indulgence coupable à l'égard de l'Union soviétique. Car dès lors pourquoi s'arrêterait-elle ? Non, à compter sur quelqu'un, c'est sur l'opinion démocratique occidentale, sur le mouvement socialiste, sur l'Internationale socialiste.

— Peu d'espoir à propos de Madrid alors que vous déclarez être un optimiste ! Pensez-vous alors qu'il puisse se passer quelque chose en U.r.s.s. ?

— Il s'est passé quelque chose en Pologne. Et s'ils sont soutenus, les Polonais pourront arracher un certain pluralisme. Ce qui est énorme. Et cela pèsera sur l'U.r.s.s. Car tout se sait. Et les exemples ne sont jamais perdus. Mais pour vaincre durablement les ouvriers polonais ont besoin du soutien actif de la gauche, des syndicats occidentaux. Car la partie est sévère et le gouvernement soviétique doit agir avant qu'il ne soit trop tard.

Ce qu'il faut bien comprendre c'est que le problème soviétique est, en quelque sorte, la clé de notre avenir. En effet, ce qui caractérise l'époque n'est pas comme l'affirment les partis communistes — et je crois qu'au P.s. on le pense aussi — la lutte entre le capitalisme et le socialisme. Pour une simple raison : le socialisme n'existe pas ! Ce qui caractérise l'époque c'est la lutte entre la démocratie et le totalitarisme. Et il faut faire en sorte que la démocratie soit victorieuse.

Marx, Lénine ont souvent dit qu'au cours des guerres de libération les différentes classes sociales doivent s'unir pour se battre contre le danger extérieur. Aujourd'hui ce danger c'est le totalitarisme. Cela ne veut pas dire que les problèmes de classe aient miraculeusement disparu, de ce côté-ci du monde. Cela signifie tout simplement que pour se battre pour le socialisme, ici et là-bas, il faut avoir compris qu'aujourd'hui le socialisme n'existe pas et que notre bien le plus précieux c'est la démocratie, et il faut qu'elle soit victorieuse.

(propos recueillis par Guy Perrimond)

ASSISTANCE PUBLIQUE

Le "privé", un parasite qui dévore le public

Initialement créé pour inciter les médecins à travailler à temps plein dans les hôpitaux, le secteur privé est en train de perpétuer – à l'intérieur même de l'Assistance publique – une médecine de classe

PAR CHRISTINE COTTIN

LE ministère de la Santé en quête d'une image pure et dure ? Une question d'actualité depuis que les deux chirurgiens du Centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël, les docteurs Gérard Adhoute et Louis Reymondon, se retrouvent sur le banc des accusés. Ils ont été suspendus le 2 octobre dernier parce qu'on leur reproche d'avoir commis des irrégularités dans leur pratique et l'utilisation de leur service privé à l'hôpital.

Une date qui restera dans l'histoire de la médecine hospitalière. Jamais une telle mesure n'avait été prise pour un tel motif. Au point que « le Quotidien du Médecin », commentant la nouvelle dans son numéro du 2 octobre, n'hésitait pas à rappeler que « si tous les chefs de service qui attachent une importance particulière à leur service étaient suspendus, un certain nombre d'établissements d'hospitalisation auraient peut-être du mal à fonctionner » !

Un bel aveu en filigrane de cette démonstration favorable aux deux chirurgiens qui ne font, somme toute, l'objet que d'une plainte suscitée par la Sécurité sociale, ne comportant que quatorze griefs, étayés, seulement, par une enquête administrative. Non-respect de la tarification, pratique d'honoraires incompatibles avec « le tact et la mesure », déclarations minorées d'actes de secteur privé, « écrémage » de la clientèle en faveur de leur service privé figurent, entre autres, parmi les accusations. « Et alors ? » s'indigne en chœur une bonne partie du corps médical qui ne parvient pas à comprendre quelle mouche a brusquement piqué le ministère de la Santé. Car sur ce point, depuis vingt ans, il n'y a rien de nouveau sous le soleil : les abus sont connus et ... tolérés par les autorités locales ou ministérielles.

Différents rapports de la Cour des comptes ou de l'Inspection générale des affaires sociales (I.g.a.s.) avaient évoqué le scandale de certaines pratiques rendues possibles grâce à l'existence d'un secteur privé au sein de l'hôpital public. Sans émouvoir quiconque en dehors des partis d'opposition et des syndicats.

Pourquoi Jacques Barrot part-il aujourd'hui en croisade au nom d'une « moralisation » qui n'a, semble-t-il, guère étouffé ses amis de la majorité dans le passé ? L'avenir, sans doute, nous le dira. Car il ne faut pas s'y tromper : il ne s'agit pas là d'une initiative isolée à mettre au compte d'un individu mais bien d'une campagne concertée qui va crescendo.

Redorer le blason social du Pouvoir

Après les avertissements, les sanctions. Les deux chirurgiens de Fréjus sont là pour en témoigner. A quelques mois de l'échéance présidentielle, le libéralisme avancé essaie peut-être de redorer son blason social. Encore faut-il remarquer que si Barrot fait des exemples et désigne des coupables à la vindicte populaire, il se garde bien d'aller plus loin. Pas question d'aborder les problèmes de fond qui débouchent toujours sur la même alternative : faut-il ou non supprimer le secteur privé en milieu hospitalier ?

Cette simple hypothèse soulève immanquablement dans le corps médical des tempêtes d'indignation. Comment ose-t-on remettre en cause la réforme hospitalo-universitaire mise en place, en 1958, à l'instigation du professeur Robert Debré, incarnation, s'il en est, du chercheur honnête ? A l'époque, le père de la réforme s'était heurté à un double problème : comment attirer des médecins à temps plein dans l'hôpital sans, pour autant, être accusé de détruire la médecine libérale ? A l'époque, une seule solution : que les médecins qui acceptaient d'être salariés ne soient pas forcés de limiter leurs consultants aux seuls malades qui fréquentaient l'hôpital.

Voilà pourquoi, expliquait le Pr Debré en 1977 « nous avons offert aux médecins qui acceptaient le plein temps le droit à une consultation privée où les honoraires pouvaient être libres et où les médecins n'étaient pas tenus à la gratuité des soins.

Une loi est venue fixer les conditions d'utilisation de ce secteur privé. Aujourd'hui, tous les médecins hospitaliers titulaires ont le droit d'avoir des lits privés, dans les C.h.u. comme dans les hôpitaux généraux. Dans les C.h.u., 8 % des lits du service peuvent être concédés aux médecins comme lits privés, dont 5 % réservés aux chefs de service et 3 % répartis entre ses collaborateurs. Dans les autres hôpitaux, 5 % de l'ensemble des lits sont accordés au secteur privé.

D'autre part, tous les médecins peuvent recevoir à l'hôpital, en consultation privée, des malades personnels deux demi-journées par semaine contre une redevance à verser à l'établissement : 30 % pour les consultations et 10 % pour les hospitalisations.

Sur le papier, tout cela semble bel et bien. Les chiffres, eux-mêmes, pour l'Assistance publique de Paris, semblent raisonnables. Au 31 décembre 1978, 190 praticiens se partagaient 598 lits privés et 341 médecins avaient des consultations privées. Des chiffres, somme toute, fort modestes, au regard des quelques 35 000 lits de l'A.p. « Pourtant il ne faut pas s'y tromper, explique Jean-René Masson, secrétaire général adjoint de la fédération C.f.d.t. de la santé, une grande majorité des médecins, dans les secteurs « rentables », utilisent leur droit au service privé. » Sans doute le nombre des médecins qui refusent spontanément ce droit est en constante augmentation. Au C.h.u. Henri-Mondor de Créteil, considéré par l'administration comme un hôpital plutôt riche en éléments contestataires, sept des services ont refusé d'avoir des lits privés. C'est beaucoup et ... peu en regard des vingt services que compte ce centre hospitalier. Le professeur Pierre Huguenard, chef de service du département anesthésie-réanimation n° 1 de ce C.h.u., se souvient, quand il a refusé d'avoir une clientèle privée, s'être fait convoquer au ministère et semoncer, « Déjà à l'époque, cette mesure ne se justifiait plus », affirme-t-il. Moyennant quoi ceux qui le démontraient trop ouvertement étaient des gêneurs.

Cela dit, le professeur Huguenard est le premier à dénoncer un certain nombre de lacunes qui mettent le médecin plein temps devant toute une série de difficultés s'il décide de se contenter de son salaire. Ainsi, la moitié environ du salaire d'un médecin en C.h.u. est constituée de primes et indemnités diverses. Ces dernières ne sont plus versées en cas d'arrêt de maladie, par exemple.

« Le problème devient particulièrement criant pour le calcul de la retraite, affirme Jean-Pierre Welterlin, conseiller socialiste de Paris et membre du bureau du G.s.e. national santé. Ainsi, pour un salaire de 18 000 F mensuels, la retraite n'est calculée que sur 9 000 F, ce qui aboutit à un versement approximatif final de 4 500 F mensuels » . La disproportion est telle que les médecins salariés sont nombreux à cotiser à la Caisse autonome de retraite des médecins de France (C.a.r.m.f.) pour s'assurer un troisième âge sans souci. Oui mais voilà, les cotisations sont chères : 10 000 F par an constituent une moyenne. Pour la financer, certains médecins qui auraient volontiers renoncé au secteur privé se trouvent contraints d'y recourir. « De toute façon, assure Robert Méry, secrétaire du syndicat national des cadres hospitaliers F.o., au départ, le secteur privé arrangeait l'administration dans la mesure où il l'a dispensée de payer les médecins au niveau où elle aurait dû le faire. » En clair, on vous sous-paye, reconnaissait l'administration aux médecins, mais vous avez les moyens d'arrondir vos fins de mois grâce au secteur privé. C'était la porte ouverte à toutes les interprétations, même les plus fantaisistes.

A Paris, un gynécologue théoriquement à plein temps à l'hôpital a réalisé, en 1977, hors de cet établissement, des interventions dont la codification correspond à plus de 30 000 lettres clés K, soit plus de deux millions de francs = deux cents millions de centimes ! Or un médecin hospitalier plein temps n'a le droit de donner une consultation hors de l'hôpital qu'à titre exceptionnel.

A l'hôpital de Falaise (Calvados), le nombre de journées d'hospitalisation privée du service de gynécologie atteignait 50 % de celui du secteur public. Pourtant, un chef de service n'est autorisé à disposer que de 5 % des lits de son service à titre privé.

A Lagny, un chef de service a disposé pendant cinq ans de deux séances de consultations par semaine sans fournir la

Mantes-la-Jolie : un exemple caricatural

« Non seulement l'existence d'un secteur privé peut retarder l'évolution du secteur public, mais elle peut même le paralyser, voire le détruire. »

Il suffit de se pencher sur le cas de l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie (Yvelines) pour réaliser à quel point c'est vrai. Cette fois, les attaques sont autant portées par le privé de l'intérieur que de l'extérieur. En clair, les médecins de nombreux services, pour la plupart à temps partiel, ont, en dehors de l'hôpital, des cabinets et des participations dans des cliniques privées florissantes. Moyennant quoi, avec la bénédiction de l'ex-député Jean-Paul David, tout ce qui pouvait être considéré par la « mafia » médicale comme une mise en valeur excessive de l'hôpital était systématiquement repoussé. Résultat : avec ses premiers bâtiments construits en 1929, ses derniers en 1964, l'hôpital lutte désespérément contre la vétusté et le sous-équipement. Un symbole : le dernier bloc opératoire, avec quatre salles datant de 1964, n'a pas de ventilation. Elle n'a jamais fonctionné !

Coïncidence curieuse : juste en face de l'hôpital, de l'autre côté de la rue, existe depuis une quinzaine d'années, la polyclinique privée dirigée par le chef du service chirurgie de l'hôpital. Comme la plupart des médecins qui y travaillent sont également à temps partiel à l'hôpital, les Mantais avaient fini par croire que la polyclinique n'était qu'une annexe de l'hôpital. Erreur grossière qui leur coûtait cher. Encore faut-il savoir que dans cette ville, quand les pompiers vous prennent en charge après un accident, si vous êtes conscients ils vous demandent où vous voulez aller. Et l'on vous prend carrément pour un kamikase si vous répondez « à l'hôpital ». Il faut dire qu'à coup d'ancienneté, certains médecins sont devenus chefs de service alors que dans un autre hôpital ils n'auraient pas les diplômes suffisants pour être assistants ! On comprend, dans cette optique, que toute modernisation entraîne une réaction de refus catégorique.

Les abus concernant l'écrémage systématique des futurs opérés vers la polyclinique où le chef du service chirurgie les retrouve en clientèle privée sont si bien connus que des jeunes « carabins » exaspérés ont, un jour, peint en blanc sur la chaussée un passage protégé pour stigmatiser le trafic perpétré à l'encontre du service public au profit de la polyclinique. Depuis que le chef de service de chirurgie connaît l'intention de transformer son poste à temps partiel en poste à temps plein, comme par hasard, le taux de remplissage des lits publics a baissé de façon foudroyante.

De sorte que l'administration ne comprend pas cette demande de temps plein dans un service qui se désertifie. Il faut bien sûr préciser que ce poste à temps plein aurait obligé le chef de service de chirurgie à choisir entre son service à l'hôpital ou son poste de directeur de la polyclinique. Un choix cornélien. En attendant, une enquête faite par les services de contrôle médical régional de la Sécurité sociale a mis en évidence le mauvais fonctionnement du service de chirurgie hospitalier par rapport aux mêmes services dans les cliniques du coin. En 1979, 768 K par lit à l'hôpital contre 2 224 K par lit, à la polyclinique. Du simple au triple !

A Mantes, le privé œuvre en termite depuis quarante ans contre le public. Mais la nouvelle municipalité élue en 1977 et dirigée par le socialiste Paul Picard, loin de se résigner, se bat sur tous les fronts : aussi bien contre les licenciements que l'on essaie de lui imposer que sur les augmentations du prix de journée pour les derniers mois de l'année sous prétexte de résorber le déficit. « On ne joue plus, déclare Picard. Depuis trois ans, on essaie d'améliorer la situation de l'hôpital. Maintenant on nous demande des efforts supplémentaires de gestion sans que les problèmes de fond ne soient posés. Alors stop ! On ne joue plus. » Ils ont décidé de gripper le fonctionnement du conseil d'administration et de demander une entrevue au ministre de la Santé. Lui qui veut « moraliser » le secteur privé, à Mantes, il aura de quoi faire.

●



La polyclinique photographiée depuis une fenêtre du dernier étage de l'hôpital François Quesnay.



Pascal Lebrun

Le maire de Mantes-la-Jolie, Paul Picard.

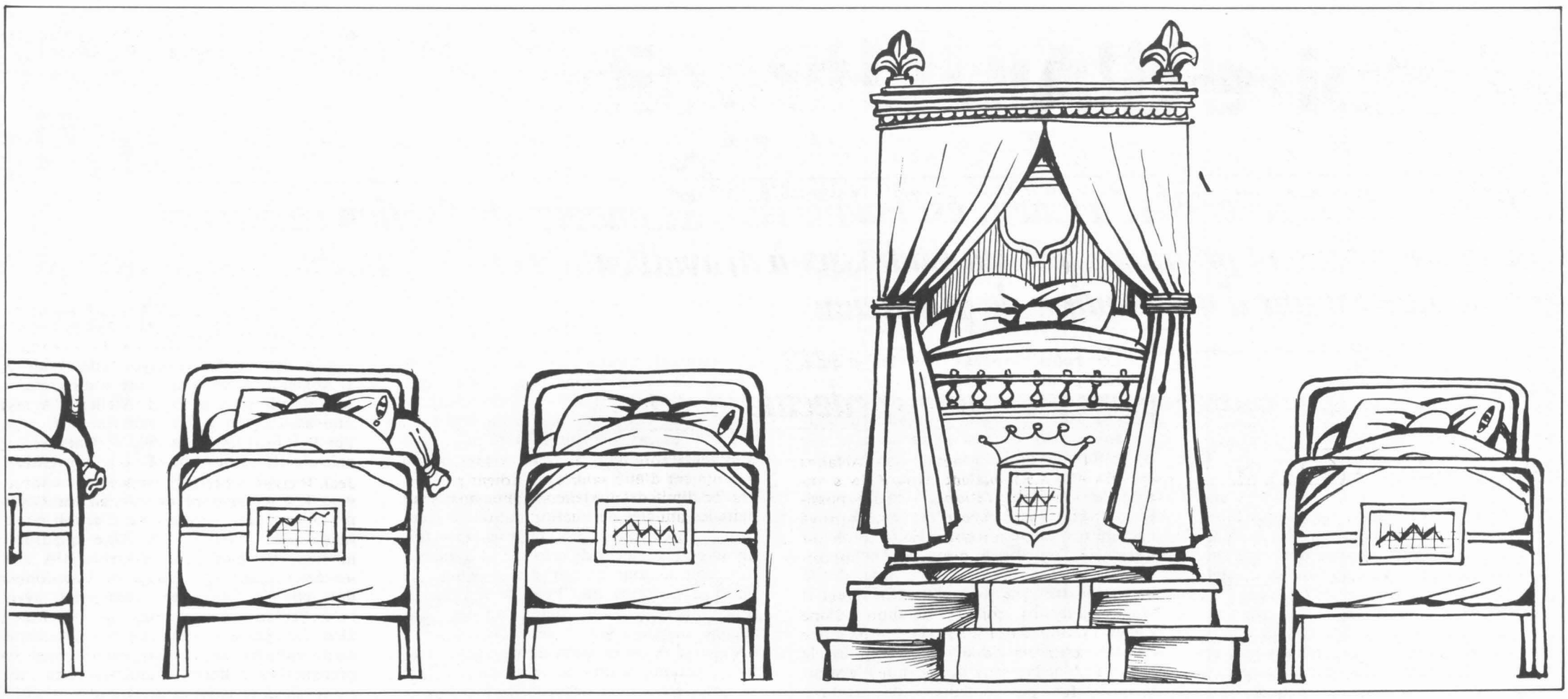

moindre déclaration ni payer la moindre redevance. Idem à Paris pour un médecin de l'A.p. qui a tenu pendant trois ans une consultation hebdomadaire personnelle, à l'insu de la direction. Quant aux relevés, s'ils sont établis, ils ne correspondent trop souvent que de façon très floue aux activités des praticiens : après enquête, les redressements se sont échelonnés entre 1 000 et 100 000 F par praticien et par an ! « Ni les services du ministère de la Santé, ni les administrations hospitalières n'ont cherché à prendre les mesures de nature à faire coïncider les redevances avec les activités réelles. » Tous ces exemples et cette dernière constatation ne sortent pas d'un subversif fascicule gauchiste. Non, ils viennent tout droit du dernier rapport de la Cour des Comptes rendu public à la fin du mois de juin dernier. Une confirmation de plus aux constats déjà faits par le rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales pour 1977-1978.

Des abus de ce genre éclatent par dizaines au grand jour tellement les médecins ont pris l'habitude d'agir en toute impunité. « Il est de notoriété publique, dénonce François Autain, député socialiste de Loire-Atlantique, délégué national à la santé, que de nombreux médecins privilégient de façon tout à fait anormale le secteur privé au détriment de leurs fonctions hospitalières publiques. On a vu certains praticiens effectuer quatre cents consultations privées par mois contre à peine cinquante en public. Certains vont jusqu'à quintupler leur salaire grâce au privé ! »

A l'hôpital d'Elbeuf, en 1979, le seul médecin accoucheur de l'établissement, chef de son service — et percevant à l'époque un salaire de 90 000 F annuels pour un poste à temps partiel — a reconnu, au cours d'un procès intenté contre lui, qu'il s'occupait essentiellement du secteur privé alors sous forme d'une clinique ouverte au sein de l'hôpital parce que là il touchait des honoraires. Il a admis que son but était d'obliger la quasi-totalité des femmes « à passer en clinique ouverte » au détriment du service public. Il a même reconnu que seules les sages-femmes faisaient les accouchements en régime hospitalier public. Jusqu'au jour où un accouchement difficile et non surveillé en public l'entraîna devant les tribunaux où il fut condamné.

Dans un C.h.u. du Sud-Est, la direction de l'hôpital ne s'expliquait pas qu'en chirurgie thoracique, le service enregistre tant d'entrées, tant de sorties, et si peu de K/opératoires. Jusqu'au jour où l'on a réalisé que le chef de service avait un coefficient d'occupation de ses lits privés de 160 % ! Une opération, en privé, lui rapportant, au bas mot, entre six et huit mille francs d'honoraire, il trouvait donc plus rentable de faire admettre les malades dans le secteur public, le temps que soient réalisées les analyses et la mise en condition opératoire. Puis, on suggérait habilement au malade qu'il serait opéré par le chef de service en personne s'il passait dans le privé, tandis que dans le secteur public, il risquait de tomber sur un assistant moins expérimenté. Un argument devant lequel peu de malades qui vont passer sur le billard résistent. Aussitôt l'opération terminée, on remettait le malade dans le service public afin de libérer le lit pour l'opéré suivant. Une technique de rentabilité bien connue de l'I.g.a.s., de la Cour des Comptes et du ministère de la Santé qui ne peut nier que les taux d'occupation des lits atteignent parfois 150 % en clinique ouverte quand ils sont à peine de 40 % dans le service public attenant.

A ce petit jeu, le malade est souvent perdant. Quand on lui demande de verser, en liquide, de la main à la main, les 8 000 F pour une opération de la hanche, par exemple. Bien souvent, aussi, c'est la Sécurité sociale qui écope. La démonstration de F.o. et de Robert Méry, également secrétaire adjoint du G.s.e. national santé, se passe de commentaire. Première constatation, première discrimination : le K évalué en clinique à 8,90 F ne compte que pour 1,88 F à l'hôpital. Moyennant quoi une intervention cotée K 100 en public revient à 188 F contre 890 F en privé. Un accouchement simple qui revient à 135 F dans le secteur public passe à 650 F dans le privé, que la Sécurité sociale rembourse à 100 % à l'assurée. Ici, le passage du public au privé coûte donc 515 F à l'ensemble des assurés sociaux. Multipliez par le nombre d'accouchements qui ont lieu dans le privé et l'on découvre vite que l'ensemble des cotisants pourraient éviter des dépenses énormes. Dans le même temps, l'hôpital pour un accouchement en clinique ouverte ne va toucher que 10 % des 650 F, soit 65 F au lieu de 135 F. Donc une perte de 70 F pour le secteur public.

Halte-là, s'écrient alors les ardents défenseurs du secteur privé. Vous prenez les cas outranciers qui existent, certes, mais sont minimes. La plupart des médecins temps plein honorent leur contrat public sans que leur activité dans le privé n'y porte outrage. « Peut-être cet équilibre existe-t-il, veut bien admettre le professeur Huguenard qui n'en reste pas moins dubitatif. Il suffit de très peu de chose pour faire insensiblement dévier la machine. Inconsciemment, le praticien va choisir les infirmières les plus compétentes pour son secteur privé, voire même les plus jolies. Pour peu que les malades du privé se mettent à distribuer des bakchichs, aussitôt, les gardes de nuit de ce secteur vont être plus courues. Elles vont devenir une espèce de récompense et c'est toute l'ambiance du service en général qui va s'en trouver modifiée. »

Les syndicats l'admettent volontiers : le secteur privé, au sein de l'hôpital, arrive à créer, de fait, des classes de personnel supplémentaires, simplement parce qu'à échelon égal, il vaut mieux travailler dans le secteur privé où les malades sont moins nombreux, où le matériel existe en quantité suffisante et où les conditions de travail, en général, sont plus agréables que dans le public.

Les discriminations en faveur du secteur privé de l'hôpital apparaissent dès sa conception. Alors que les textes sont formels et affirment que les locaux du secteur privé ne doivent être, en rien, différents du secteur public, nombreux sont les « patrons » qui se débrouillent pour que les pièces soient plus jolies, avec un nombre de lits restreint, avec le téléphone, la télévision. Certains praticiens vont jusqu'à payer eux-mêmes une secrétaire privée, des lignes de téléphone particulières, certains aménagements. Bien sûr, comme le constate le rapport de l'I.g.a.s . 1977-1978, « de façon quasi systématique, les sommes en question, ainsi affectées arbitrairement par un chef de service, sont ensuite déduites par lui des redevances auxquelles il est tenu au titre de son secteur privé ». C'est en quelque sorte le règne du « système débrouille », avec la remarque que dans l'ensemble, les praticiens se débrouillent assez bien pour tirer un bon parti de leur secteur privé.



Est-ce de notre faute si la clientèle recherche davantage le secteur privé ? N'est-ce pas plutôt révélateur des incapacités du service public ? Ce sont là les deux arguments choc des partisans du privé à tout crin.

Première remarque qui joue en faveur du privé : le secteur public hospitalier reste un peu dans l'inconscient collectif comme l'endroit où va « le pauv'monde » qui n'a pas les moyens d'aller ailleurs. Le privé reste donc un élément de promotion sociale.

D'autre part, le privé respecte davantage le confort du malade, non pas tant matériel (de nombreux C.h.u. possèdent maintenant des chambres individuelles avec téléphone et télévision) mais surtout moral. Contrairement au secteur public où le malade est volontiers considéré comme un matricule que l'on traite avec aussi peu d'attention qu'un sac postal, dans le secteur privé, bien qu'infériorisé par sa maladie, le malade reste le client, donc le roi. Il a droit à des égards, on évite de le faire attendre, de le déranger avec du bruit, on l'informe des visites du médecin, de ce qu'on va lui faire, de ce qu'on lui a fait et pourquoi on le lui a fait.

Autant de raisons qui expliquent que certains malades optent pour des cliniques privées sous-équipées comparées à l'hôpital, mais où ils bénéficieront, dans leur esprit, d'une forme de standing et surtout de chaleur humaine.

Autant d'arguments apparemment en faveur du secteur privé. « Non, affirme le professeur Huguenard, bien au contraire. Je suis certain que la présence d'un secteur privé au sein du public a retardé l'évolution positive de ce dernier ». Des preuves, il en a. « On oppose toujours que dans le secteur public il faut attendre, faire la queue des heures, être sur des listes d'attente de plusieurs semaines parfois, même pour des opérations graves. A Henri-Mondor, nous avons une polyclinique publique qui regroupe toute sorte de consultations. Elle marche sur rendez-vous et cela se passe bien. Pourquoi pas ailleurs ? »

Dans cette tâche d'assainissement, Barrot peut compter sur la plus grande partie des directeurs d'hôpitaux. Le syndicat national des cadres hospitaliers (S.n.c.h.) qui regroupe la majorité d'entre eux estimait, il y a peu, que l'existence d'un secteur privé dans les hôpitaux avait un côté « choquant » qui peut conduire à « d'insupportables inégalités de traitement ». Rappelant que ce secteur avait été créé dans le cadre de la réforme instituant le temps plein, à titre « incitatif » afin d'attirer vers les hôpitaux publics « nombre de médecins de qualité », le S.n.c.h. constatait qu'aujourd'hui, cette mesure ne se justifie plus. « La démographie médicale d'une part, l'attrait de l'hôpital public d'autre part font que celui-ci est devenu suffisamment motivant en soi, pour ne plus avoir besoin de la « carotte » du secteur privé. »

Sans doute faut-il que les relations humaines s'améliorent dans le service public pour que la disparition du service privé ne se traduise pas par un renforcement des cliniques privées, ni par la mise en place d'un marché noir de la santé comme il en existe dans tous les pays où une socialisation hâtive ou incomplète de la santé a été réalisée. Le S.n.c.h. sur ce point est catégorique. « Si l'humanisation en milieu hospitalier est réussie, tous les malades publics de demain seront tous des malades privés d'aujourd'hui. » ●

Histoire d'A

L'histoire de l'Atelier d'A, à Caen, est unique dans les annales de l'action culturelle française. Pour la première fois un établissement de création et d'animation voit le jour autour d'une équipe de plasticiens

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

VIVRE à Caen. Agréable ? Désagréable ? Je crains le pire. La ville est aux mains de la droite depuis de longues années. Et de tristes souvenirs me reviennent... C'était juste après juin 1968. Les trouillards redressaient la tête et commençaient à faire un ménage douteux. Des listes noires étaient dressées : artistes, intellectuels et « cultureux » y figuraient en bonne place. On allait régler des comptes. On allait se débarrasser de tous ces « dangereux saltimbanques » qui avaient osé, en mai, frotter leurs rêves à ceux de la chienlit. On allait virer. Virer les « journalistes honnêtes » de l'O.r.t.f. Virer Henri Langlois de la cinémathèque. Virer Gabriel Monnet de la maison de la culture de Bourges. Virer Jo Tréhard de la maison de la culture de Caen. « On ferme », écrivait Jacques Prévert.

Fin 1968, donc, Tréhard, un des premiers enfants de la décentralisation dramatique, un pionnier, un frère de Jean Vilar, avait été jeté à la rue comme un malpropre par le maire de Caen de l'époque (tout le monde a aujourd'hui oublié son nom, c'est la meilleure des justices). Et, le 1er janvier 1969, la ville avait transformé la maison de la culture en simple théâtre municipal. Une noyade de plus, après celle de Bourges. Ce n'était qu'un début. Dans son bureau du Palais-Royal, André Malraux, l'œil plus noir que jamais, le tic de plus en plus fréquent, pressentait la suite : la mort lente des « cathédrales de la culture » qui lui tenaient tant à cœur... Danger, virage à droite : municipalisation. Sinistre mot. Utilisé à Caen dès 1968. Revendiqué par toute la Giscardie en 1980. Repris à leur compte par nombre de villes communistes depuis quelque temps.

Alors, Caen aujourd'hui ? Vivable ? Le vieux Caen est superbe : on le rénove. Culturellement parlant, on est maintenant loin des « druonnades ». La droite est toujours là, mais elle a l'air un peu plus intelligente. Elle préfère « rayonner par les arts et lettres » plutôt que réprimer. Elle a opté pour la carotte et délaissé le bâton. C'est pas encore le paradis. Mais c'est quand même plus supportable. Ce n'est peut-être qu'un alibi. Mais le citoyen caennais ne s'en porte pas plus mal. Simple velléité ? Simple convenance d'un moment ? Soyons honnêtes : la ville de Caen consacre 11,50% de ses dépenses de fonctionnement à la culture ; on peut difficilement prétendre qu'il s'agit d'un accident. Soyons très honnêtes : encore trop peu de cités gérées par la gauche font un tel effort financier en faveur de la vie culturelle, un effort comparable à celui de Caen, « ville de droite ».

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières », dit le proverbe. A Caen, l'adjointe à la culture s'appelle Rivière. Dans la ville, les petits ruisseaux culturels musardent. Doux méandres, belles affiches. Novembre est bien rempli. Désennui garanti. Plaisirs à la carte. Sur les écrans : Jean-Luc Godard, René Allio, Jacques Rivette, Harry Langdon, Francesco Rosi et une rétrospective Marco Ferreri. A la scène : la Comédie de Caen, le Théâtre du Gros Caillou, le Théâtre sans domicile, le Ballet-théâtre de l'Arche (Compagnie Maguy Martin), Toto Bissainthe, Ben Zimet, Little Bob Story, etc. Aux concerts : le violoniste Salvatore Accardo, le String Trio of New York, Rossini, Weber et Mendelssohn. Aux cimaises : des peintres locaux, « les Cultures juives » et « le Luth », une réalisation de l'Atelier d'A. En somme, un « menu culturel » plutôt progressiste. Dans une « ville de droite » ! Ennuyeux pour qui ne supporte pas les contradictions...

Ce foisonnement culturel est-il le fait d'un pur hasard ? Certainement pas. En fait, en dix ans, la « municipalisation » de la culture caennaise s'est relâchée. Chaque « secteur » a peu à peu regagné son autonomie. C'était chose évidente pour la Comédie de Caen, qui est Centre dramatique national et qui a pour tutelle principale l'Etat. Ça l'était moins pour des groupes comme l'Atelier lyrique, l'Oratorio, le Théâtre du Gros Caillou, le cinéma Lux, qui sont essentiellement subventionnés par les collectivités locales. Dernier exemple en date de cette indépendance : l'Atelier d'A.

L'histoire de l'Atelier d'A est unique dans les annales de l'action culturelle française. Parce que c'est la première fois qu'un établissement de création et d'animation voit le jour autour d'une équipe de plasticiens. Parce que l'équipe a réussi à fonctionner pendant quatre années sans aucune structure juridique. Officiellement, l'Atelier d'A est en train de naître. En réalité, il entame sa quatrième saison. En fait, sa notoriété a déjà débordé les murs de la ville de Caen : en 1979, à Turin, dans le cadre de l'année de l'enfance, il a réalisé une exposition-déambulatoire sur le thème « l'Enfant et la ville ». L'été dernier, en juillet-août, pour le Festival de Paris, il a signé la conception d'une exposition réalisée avec l'aide du C.n.r.s. (Centre national de la recherche scientifique) : « le Luth ». Cette réalisation est actuellement montrée à Caen (1). Auparavant, elle a été vue à Paris (à l'Orangerie de l'Hôtel de Sully), à Tours et à Lisbonne (à la Fondation Gulbenkian).

L'Atelier d'A va avoir des statuts. L'Atelier d'A va avoir une « directrice ». Les statuts sont prêts. L'Atelier d'A sera une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. La ville de Caen reconnaîtra cette association. Et une convention, valable pour six années, sera signée entre la ville de Caen et l'Atelier d'A. Ce texte définit la « mission permanente d'action culturelle » de l'Atelier d'A. Une quadruple mission. Premièrement, l'Atelier d'A doit « créer, organiser, soutenir ou coordonner des activités culturelles : recherches, aventures, créations plastiques ou visuelles ». Deuxièmement, « contribuer au développement culturel de la ville, notamment en prenant en charge l'aménagement des futurs lieux artistiques de la cité ». Troisièmement, « organiser des échanges et des rencontres entre Caen et l'extérieur, entre les différents secteurs de la ville ». Quatrièmement, « coordonner la politique des expositions à Caen ». De son côté, la ville subventionnera l'Atelier d'A et mettra à sa disposition les ateliers techniques municipaux. Reste à savoir si les subventions de la ville seront suffisantes (2). Autre point d'interrogation : l'Etat, perdu dans sa politique de « désengagement », s'apercevra-t-il que l'Atelier d'A existe ? Ces deux interrogations préoccupent la future directrice : Monique Le Boulaire.

A Rennes, on la connaît bien, Monique Le Boulaire. Depuis longtemps, depuis le début des années soixante. Elle y fut d'abord liée à l'aventure de la Comédie de l'Ouest et à l'opération de préfiguration de la maison de la culture de Rennes avant de devenir en 1974 secrétaire générale de ladite maison. Pourquoi a-t-elle quitté son « barnum » rennais pour rejoindre à Caen le minuscule Atelier d'A ? Sans aucun doute, la détermination et l'efficacité des trois graçons qui ont « fait » l'Atelier d'A : Alain Chevalier, Marc-Antoine Dupret et Michel Cousin.

Qui sont-ils ? Des graphistes-décorateurs-concepteurs-plasticiens. D'où viennent-ils ? Marc-Antoine Dupré tentait de survivre en fabricant des jouets en bois quand il accepta en 1974 de tenir un pari fou : redonner vie aux foyers du théâtre municipal, à un lieu abandonné depuis cinq ans, depuis le départ de Jo Tréhard. Alain Chevalier et Michel Cousin avaient, eux aussi, connu et aimé « l'époque Tréhard ». Alain parce qu'il était étudiant aux Beaux-Arts à Caen à ce moment-là. Michel parce qu'il avait travaillé sur des décors de théâtre au temps de la maison de la culture. Ils se

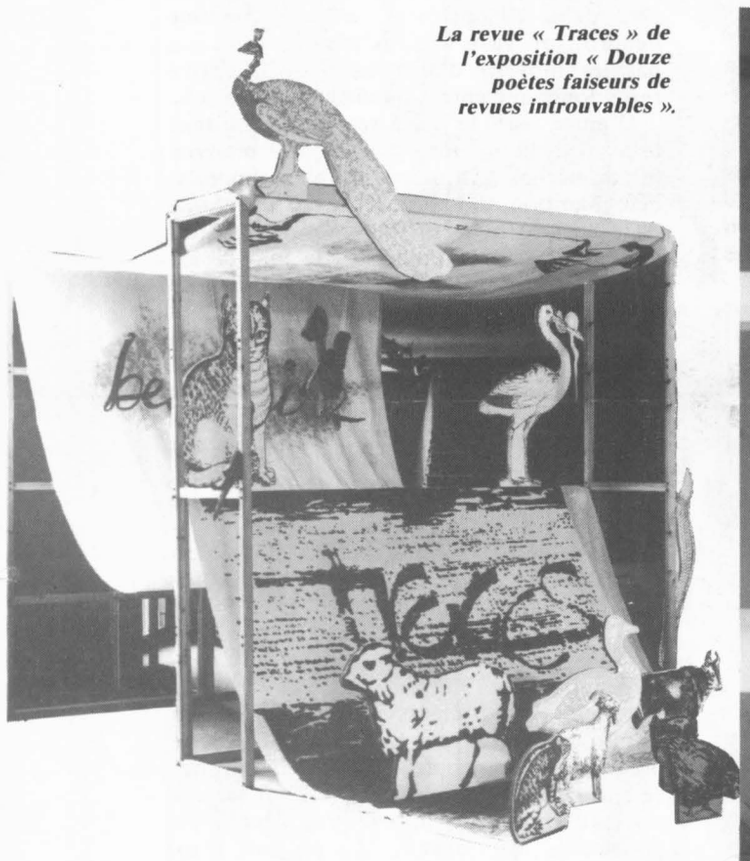

La revue « Traces » de l'exposition « Douze poètes faiseurs de revues introuvables ».

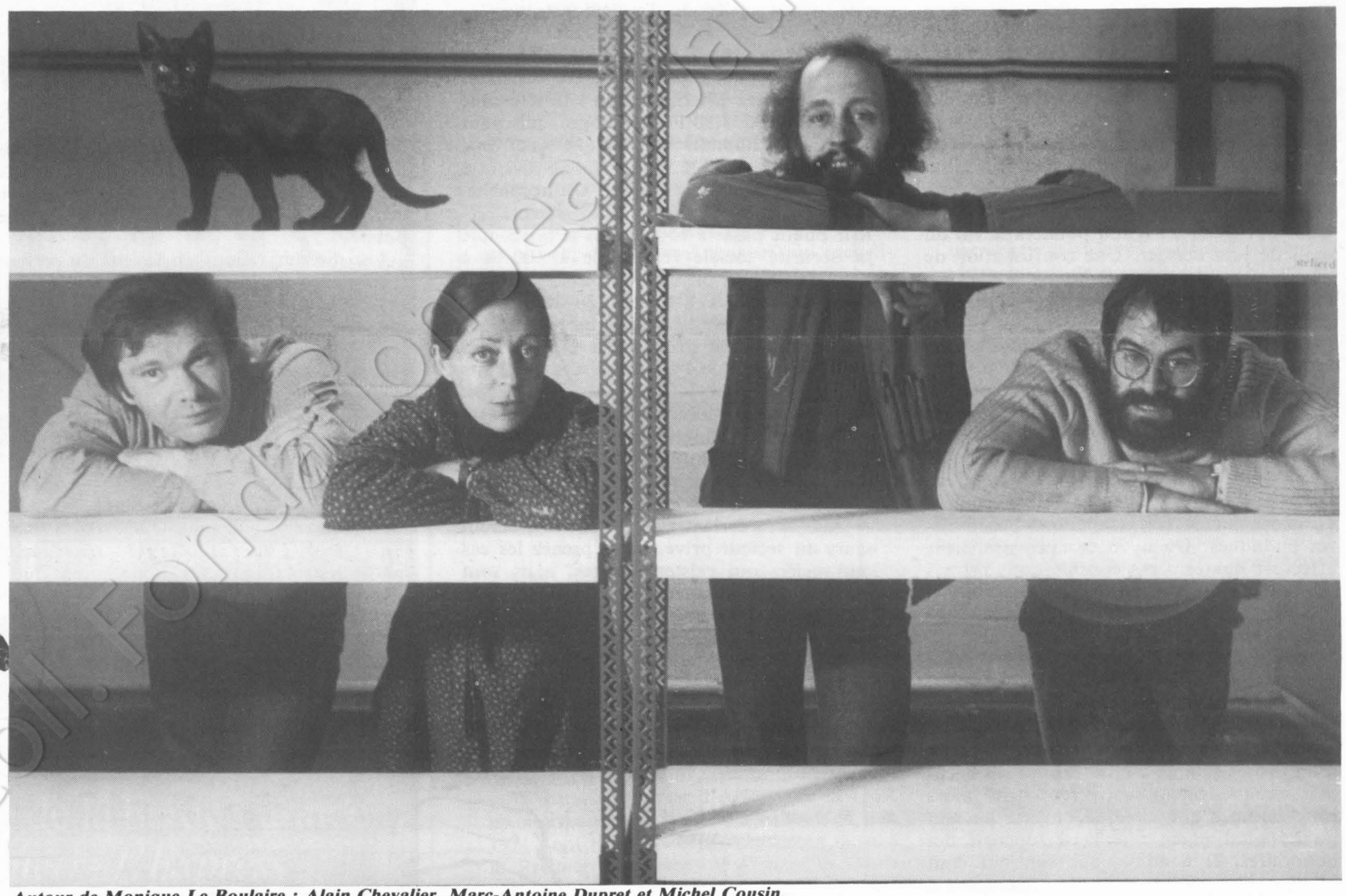

Autour de Monique Le Boulaire : Alain Chevalier, Marc-Antoine Dupret et Michel Cousin.

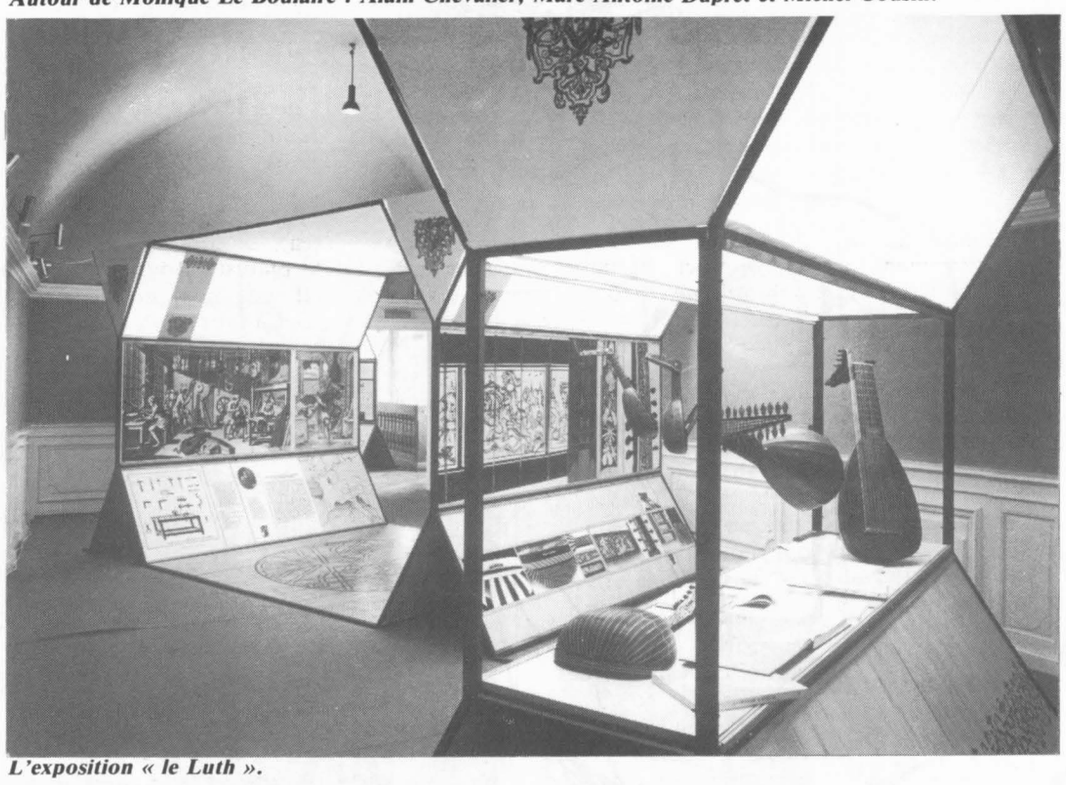

L'exposition « le Luth ».

Coll. Fondation de la Résistance

connaissaient. Ils se sont « reconnus », et associés. Et, à trois, autour de l'animation des foyers du théâtre, en mai 1976, ils ont formulé un projet : création et accueil d'expositions, échanges, sensibilisation aux arts plastiques. C'est ce projet qui se trouve enfin accepté à travers la « mission permanente d'action culturelle » qui leur est confiée.

Paradoxe : la « mission », ils la remplissent déjà. Ils ne font que ça, depuis des mois et des mois. On peut juger sur pièces. On peut faire un bilan. « Le Luth » est leur neuvième création. Ils ont commencé en 1977. Avec « Inventaire » : une rétrospective sur les lieux artistiques de Caen, du Moyen Age à nos jours. Ont suivi : « Images en question » (sur les livres pour enfants) ; « Douze poètes faiseurs de revues introuvables » (sur les « Paganini de la ronéo et de la poésie ») ; « Le Ciel est à tout le monde » (des cerfs-volants aux delta-planes) ; « Quilts, courtes-pointes américaines » (le patchwork considéré comme un des beaux-arts) ; « l'Enfant et la ville » (« Détruire la pluie et le mauvais temps pour les remplacer par le beau temps », avait écrit un enfant de Caen ; « J'ai démoli le château, disait un autre, parce qu'il prend trop de place dans la ville. A la place, je vous construirai le cirque Jean Richard ») ; « Britannia et les autres » (l'histoire et la place de l'Angleterre à travers les siècles d'Europe) ; « Générations » (essai de présentation de la peinture contemporaine caennaise) ; « la Maison de l'entomologiste fou 33 Butterfly street » (une maison papillon, dans le cadre du Salon de la fleur et du papillon : la table et les bureau, le piano et le lit, le buffet et le porte-manteau, la femme...).

Ils ont fait bien d'autres choses. Ils ont fait venir des théâtres d'ombres et de marionnettes. Ils ont suscité la création d'une compagnie de marionnettes à Caen : le Théâtre de la Citrouille. Ils ont accueilli des peintres, des photographes, des artisans, les « Fresques de Masaccio » revues et corrigées par le Bread and Puppets, une exposition sur les « Jouets d'ailleurs des enfants d'Afrique et d'Orient ». Ils ont fait aménager les foyers du théâtre. Ils ont réussi à faire laver les carreaux du même théâtre : dix ans de pollution les avaient transformés en vitraux gris et imperméables à la lumière. Ils ont aménagé des églises désaffectées, des cinémas abandonnés. Ils ont été la « tornade blanche » dont la vie culturelle de Caen avait besoin.

Ils ont bien l'intention de continuer leur travail de décapage et de dépoussiérage. Ils ont des projets plein la tête, Marc-Antoine, Alain et Michel. Ils y sont déjà attelés. C'est déjà en route : « Corps-mémoires » (en collaboration avec des professeurs et des élèves des Beaux-Arts), « Contes et légendes des pays normands » (essentiellement axés sur la sorcellerie), une « Histoire de la radio »,« la Fête des autres », (le monde forain vu de l'intérieur), « la Lessive», « Les Wikings »,« Les Muralistes », etc...Ils n'ont peur de rien. Ils ont « tenu » presque sans moyens. Pourquoi craindraient-ils l'avenir quand on leur promet de l'aide et « de la fraîche » ?

Monique Le Boulaire a l'air un peu abasourdie par autant d'allant. Au cours des vingt-trois ans qu'elle vient de passer dans la mythique « décentralisation », elle a rarement vu un tel déploiement d'énergie, un tel enthousiasme. Ça la change manifestement des prudences bureaucratiques des gros établissements . Un drôle de vent souffle sur Caen. Pour elle, c'est une bise bien rafraîchissante. Pour tous, c'est un exemple à méditer : les arts plastiques peuvent tenir le rôle de locomotive culturelle. Qui le saurait si l'Atelier d'A n'était pas en train d'en faire la démonstration ?

Dans son numéro de novembre 1980, « le Mois à Caen », publication culturelle, laisse carte blanche à l'Atelier d'A : toute la page douze. L'espace est essentiellement occupé par le cliché d'une mêlée de rugby. En haut à gauche un texte court : « L'Atelier d'A. Où vont-ils ? Jusqu'alors l'équipe de l'Atelier d'A s'est contentée de disputer des rencontres à domicile...En raison des résultats honnêtes obtenus durant trois saisons, l'équipe de l'Atelier d'A a été sollicitée pour disputer plusieurs matches à l'extérieur (...) Bref, l'équipe est en dehors de la mêlée et... elle tient à y rester, cette distance permettant d'éviter les coups bas des olympiades culturelles caennaises ». Tiens, on donne encore des coups bas à Caen ? Ça je n'ai pas eu le temps de m'en apercevoir. Il faudra que je retourne y voir de plus près. Caen est décidément redevenue une ville bien excitante. Grâce à l'Atelier d'A. Jo Tréhard doit être bougrement content. ●

(1) « Le Luth » est présenté jusqu'au 30 novembre à Caen, dans les Foyers du théâtre municipal.

(2)L'Atelier d'A, en 1981, pour mener à bien tous ses projets, aurait besoin d'un budget d'un million de francs. L'obtiendra-t-il ?



Dizzy Gillespsie.

Ella Fitzgerald.

Sygma

Paris l'aime chaud

Non seulement le jazz connaît une deuxième jeunesse, mais il s'est trouvé ces temps-ci un tout nouveau public, en dépit des marchands et des notables

PAR SERGE RICHARD

« APRES ce qui est arrivé dans mon pays avec la victoire de Reagan... » Un temps. La pianiste-chef d'orchestre Carla Bley s'est approchée à l'avant de la scène du Théâtre de la ville, à Paris : « ... les Etats-Unis d'Amérique ont bien besoin d'un peu de musique ! » Et tout l'orchestre a exécuté l'hymne américain en marche funèbre, ce soir du 6 novembre.

Avant de vite retrouver quand même, quelques minutes plus tard, son habituel « swing », la pulsion spécifique de ce jazz auquel Paris vient de consacrer, huit jours durant, son premier festival. Avec un succès inattendu : les onze concerts ont eu lieu à guichets fermés. Ce qui pouvait se concevoir pour celui de Dizzy Gillespie, par exemple : de son premier à son dernier enregistrement (« the trumpet summit », Pablo), on a toujours su que chaleur et humour seront au rendez-vous. Ou pour celui du ténor Sonny Rollins : un concert de rêve, comme il n'y en a qu'un par décennie. Mais qui pouvait parier sur l'impact sur le public qu'ont réussi aussi bien les musiques plus difficiles d'un Gordon Beck, d'une Katia Labèque ou d'une Carla Bley (elle revient à Créteil le 25 novembre) que les blues râpeux du Chicago Festival (à Bagneux le 5 décembre).

Au bilan, une constatation inattendue : non seulement le jazz connaît une deuxième jeunesse, mais il s'est trouvé ces temps-ci un tout nouveau public. Public nombreux, donc. Mais aussi public jeune, comme si l'on avait sauté une génération. Et public ouvert, curieux, enfin respectueux même de ce qu'il entend pour la première fois. Un miracle.

Dès lors, on ne peut plus s'étonner d'avoir vu récemment « l'Express » consacrer sa couverture à la musique négro-américaine. Ni le Théâtre de la porte Saint-Martin faire salle comble avec les chanteurs et danseurs de « Harlem swing » : cocktail choisi (1) de la musique tendre et rigolarde de Fats Waller (qu'on retrouve éternellement vivant avec la réédition, par R.c.a., de son ultime disque : « Fats plus »).

De même les hommes du jazz improvisent-ils de plus en plus souvent derrière les images du jeune cinéma : ainsi Art Pepper au saxo dans « Heart Beat », de John Byrum ; ou Claude Bolling au piano dans « Willie and Phil », l'attachant dernier film de Paul Mazursky bientôt présenté en France.

Enfin, signe qui ne trompe pas : leurs plus récents albums révèlent que divers musiciens ne jouant pas de jazz s'y rallient aujourd'hui : le saxophoniste John Lurie, le guitariste Ry Cooder et son « Bop till you drop » (Wea), le groupe Jethro Tull avec « A » et le pianiste Rodney Franklin (R.c.a.), etc. Il ne manque plus que « l'ancien » Jean-Luc Ponty, toujours en balade sur les routes sinueuses de « Civilized Evil » (Atlantic), pour rejoindre la famille.

C'est donc dans une toute nouvelle conjoncture que vont se dérouler deux concerts très marquants. Le premier réunit à Paris le 18 novembre (puis à Lyon le 26, à Toulouse le 28 et à Montpellier le 29) au même programme, deux gloires incontestées : Ella Fitzgerald et Count Basie. Tous deux arrivent à Paris précédés, l'une, de la réédition de son « Did you mean it ? » dans la fabuleuse anthologie R.c.a. « Harlem, l'âge d'or » ; l'autre d'un « Jam 3 » (Pablo) où son piano répond à l'alto du subtil Benny Carter. Et puis, ne chuchote-t-on pas que c'est peut-être la dernière apparition européenne, avant leur retrait de la scène, de la chanteuse et du chef d'orchestre ?

Le second événement, ce sera, au Théâtre de l'Est parisien, la première du grand orchestre qu'a constitué le pianiste Martial Solal : outre l'invité d'honneur, le saxophoniste Lee Konitz, il y aura là la fine fleur du jazz français. Tout particulièrement le violoniste Didier Lockwood, qui vient de nous donner deux enregistrements, « Live in Montreux » (J.m.s.-Polydor) et « New world » (M.p.s.), pleins de fougue et d'autorité.

Bonne occasion pour confirmer la remarquable tenue des spécialistes français de musique improvisée, sur laquelle il faudra revenir. Mais déjà le Festival de jazz de Paris l'a soulignée, à l'occasion de la prestation du « big band » de notre ami Didier Levallet (au Théâtre Présent) ou de celle du batteur Aldo Romano et ses complices, auteurs du joli « Night diary », édité par Owl Records (50, rue Liancourt, Paris 14e). A l'occasion, surtout, de la première rencontre sur une scène de Martial Solal et du si jeune septuagénaire du violon, Stéphane Grappelli : un moment d'exception dont on peut retrouver un écho dans le bien nommé « Happy reunion » (Owl). Pourquoi a-t-il fallu attendre tellement longtemps une association, pourtant aussi évidente, de ces deux intelligences, de ces deux imaginations, de ces deux musicalités ? (2) Dur destin d'être un art qui, chez nous du moins, laisse indifférents les marchands et les notables ! ●

(1) L'enregistrement du spectacle est paru chez R.c.a. sous le titre original, « Ain't misbehavin ».

(2) Sélection discographique complémentaire : Stéphane Grappelli : « Tivoli gardens » (Pablo) ; Bill Evans : avec Toots Thielemans (Warner Bros) et « We will meet again » (W.b.) ; Jimmy Rowles : avec Red Mitchell (Musica) et « Scarab » (Musica) ; Gary Burton-Larry Coryell (coffret R.c.a.) ; Charlie Mingus Antibes 1960 (Atlantic) ; Phil Woods avec Friedrich Gulda (M.p.s.).

Collection Jean-Jaurès

Le "non" des sondeurs d'opinion

Majoritairement mécontents de leur direction, les employés de la Sofrès et de l'Ifop sont en grève

PAR MICHELE KESPI

LES sondeurs ne veulent plus se laisser manipuler. Fait sans précédent : deux des principaux instituts de ces sondages qui « font » l'opinion, l'Ifop et la Sofrès, sont, en même temps, en grève. Des grèves dures, avec occupation des locaux. A l'Ifop, comme à la Sofrès, le mouvement dure depuis plus d'un mois.

Ils sont nombreux, ce vendredi 7 novembre, dans l'atelier d'expédition de la Sofrès, occupé par les grévistes depuis le 21 octobre. Au siège social de Montrouge, qui emploie en permanence cent soixante salariés, un noyau « dur », regroupant une trentaine de personnes, mène l'action. « Mais, précise Jean-Paul Blanchet, délégué C.f.d.t., ce n'est pas une grève minoritaire. La quasi-totalité du personnel se sent concernée, est d'accord sur les objectifs, même si tout le monde ne participe pas aux formes d'action les plus dures. » A l'appui de ses dires, des faits. Une pétition signée par les non-grévistes a recueilli 85 % des suffrages du personnel pour s'étonner « qu'après quatre semaines de grève, la direction n'a toujours pas accepté d'entamer les négociations... L'ouverture de négociations semble la seule solution raisonnable pour mettre fin à un conflit dommageable pour tous et à la Sofrès ». Les collectes dans l'immeuble, à Montrouge et à Paris ont déjà rapporté un million trois



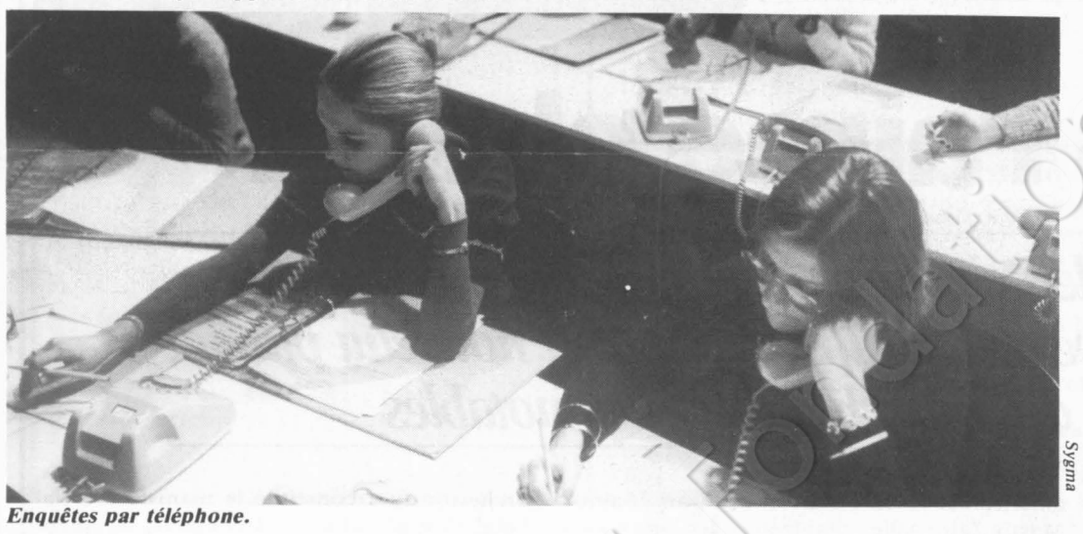
Enquêtes par téléphone.

Sygma

cent mille anciens francs. Au matin du 7 novembre, quatre-vingt-dix personnes étaient présentes au siège social : en une heure, une nouvelle pétition recueillait soixante-quinze signatures ! Et, à plusieurs reprises, l'ensemble du personnel a déjà débrayé une heure, ou deux heures, pour rappeler aux patrons de la Sofrès qu'il veut une réévaluation des salaires pour tous.

Car il s'agit d'un conflit salarial. Au mur du local occupé, des affiches rédigées en bleu et rouge le disent en toutes lettres : « Nous avons contribué au redressement de la Sofrès, l'indexation, on nous la doit. » Détail qui a son importance en ces temps souvent troublés : C.g.t. et C.f.d.t. mènent le conflit la main dans la main en précisant « l'unité d'action est chez nous aussi ancienne que l'entreprise, créé en 1975 », année depuis laquelle la Sofrès, filiale de Paribas, existe comme société à part entière. Après des hauts et des bas, la Sofrès, aujourd'hui, se porte bien. Preuve de sa bonne santé : elle vient de racheter un pannel à Gillette dont elle escompte tirer quarante millions de francs anciens de bénéfices supplémentaires, qui viendraient s'ajouter aux deux cent dix millions inscrits dans le budget prévisionnel de cette année.

Pourquoi, dans ces conditions, refuser aux salariés toute garantie sur l'indexation des salaires ? Pourquoi personne n'a-t-il bénéficié, en 1981, d'une augmentation de pouvoir d'achat ? Pourquoi la Sofrès vit-elle sans un accord d'entreprise réclamé depuis longtemps par les employés ? Autant d'inquiétudes qui ont déclenché la grève. Autant de questions qui sont restées sans réponse : la semaine passée, le p.-d.g., Pierre Weill, était aux Etats-Unis. Et les seules déclarations auxquelles il se soit livré auparavant tiennent en une phrase : « Je ne peux rien promettre avant 1982 ou 1983. »

La politique salariale de la Sofrès est parfaitement résumée en une note, sorte de livret d'accueil remis aux nouveaux arrivants. Le principe du maintien du pouvoir d'achat y est affirmé, avec « réévaluation des salaires en cours d'année, dès que la variation de l'indice de référence est supérieure à 4 %. » Le système a parfaitement fonctionné en 1977, en 1978, et il est à noter qu'aucun arrêt de travail sur les questions de salaires n'a eu lieu ces années-là. Mais, précise la note, « ce mécanisme est assorti d'une clause suspensive liée aux résultats de la Sofrès ». En 1979, l'exercice est déficitaire, la Sofrès utilise cette clause : en clair, personne n'est augmenté. En 1980, l'exercice redevient bénéficiaire... mais on maintient l'application de la clause ! Là, rien, ne va plus.

Le début de l'ère d'austérité coïncide avec l'arrivée, en mars 1978, d'un nouveau directeur financier, Claude Benazeth, chargé d'un plan de redressement mis au point en janvier 1979. On a assisté, cette année-là, à des compressions de personnel : une trentaine de personnes sont licenciées, ou « incitées » à partir. Le mouvement continue en 1980. Ces départs correspondent aussi — et là n'est pas le moindre problème — à une « fuite des cerveaux ». Beaucoup d'éléments de valeur, las de la précarité de leur situation matérielle, sont partis chez des concurrents, qui leur offraient des salaires supérieurs de 30 à 40 %... Deux des directeurs actuels de l'Ifop, par exemple, sont d'anciens salariés de la Sofrès. Mais de cela, la direction ne semble avoir cure. Quand les grévistes attirent son attention sur la nécessité impérieuse de revaloriser les salaires, elle répond en substance : attendez que nous ayons consolidé notre redressement. « Benazeth nous a même dit, affirme Roger Lavergne, délégué C.g.t. : nous nous sommes efforcés


Enquêtrice de la Sofrès faisant du porte-à-porte

de ne pas faire de licenciements économiques. Soyez heureux de ne pas faire partie des deux millions de chômeurs ! Passons sur le propos... » Révélateur, cependant, de l'état d'esprit des dirigeants...

Pour comprendre cette attitude, il faut connaître la maison. Déjà, en novembre 1978, un projet confidentiel de décentralisation était sur les bureaux directoriaux. Il a été abandonné, mais sa lecture est riche d'enseignement. « Il s'agissait à l'époque de couper la Sofrès en deux, à cause de la bonne implantation syndicale dans les services techniques, raconte un gréviste. » Dans les « critères de localisation », la Sofrès tenait beaucoup à un « éloignement de Paris » qui devait « permettre de tirer profit des conditions locales de l'emploi, sans (trop) subir les influences du personnel du siège... » « La main-d'œuvre locale doit être à un taux de salaire modéré et permettre le recrutement de personnel, féminin à 50 % de faible qualification... » Finalement, la région ouest « semble présenter le maximum d'atouts. Après le raz de marée de gauche aux dernières élections municipales, un nombre important de municipalités, de villes moyennes, ont été perdues par la majorité. Les zones de stabilité où le climat est resté calme sont représentées par des départements comme le Maine-et-Loire et la Vienne ». Tout un programme ! L'anti-syndicalisme, la surexploitation, la méfiance envers la gauche, rien n'a été oublié. Le programme capoté, mais l'esprit n'a pas changé.

Le 10 septembre 1980, pour la première fois, Pierre Weil écrit une lettre au personnel. « La Sofrès est sur une voie de redressement, mais elle reste malgré tout fragile... Il ne nous paraît plus possible de prendre l'engagement d'augmenter à l'avenir les rémunérations à un rythme plus fréquent que le rythme annuel... » Une formule qui a au moins l'intérêt d'être vague !

A partir de là, les salariés de la Sofrès font leurs comptes. Depuis plusieurs années, ils se livrent à une enquête salariale à laquelle participent 98 % du personnel. Ils peuvent aujourd'hui affirmer que, durant les vingt derniers mois, chacun subit une perte de salaire moyenne correspondant à la bagatelle d'un mois et demi de salaire brut ! Et ils fournissent des exemples concrets. Celui de Danielle Fleury, chargée d'études touchant un salaire moyen dans l'entreprise. En janvier 1979, Danielle gagnait 5 066 F brut, en août 1980, 5 659 F. Si l'on considère son salaire (en francs constants, en tenant compte de la dérive des prix) son pouvoir d'achat en août 1980 est, en fait, de 4 506 F. Tandis que si son salaire avait été indexé en fonction d'une échelle mobile mensuelle, elle aurait atteint, toujours en août 1980, 6 217 F. Danièle, concluent les syndicats, perd 558 F par mois ! Et elle a perdu, en vingt mois, 6 495 F...

« Alors, interrogent tant la C.g.t. que la C.f.d.t., allons-nous attendre 82, 83 et pourquoi pas 85, pour être assurés du maintien de nos salaires ? » Le 24 octobre, ces spécialistes du sondage ont sondé quatre-vingts personnes présentes au siège ce jour-là. Soixante-cinq ont répondu. « Les résultats, disent-ils, appellent des remarques qui font espérer sur la conclusion de la grève et sur sa popularité dans l'entreprise ». Tous les répondants sont favorables, ce n'est pas surprenant, à l'indexation. 78 % déclarent qu'il est normal de se battre pour défendre son pouvoir d'achat (14 % sont contre). 75 % pensent qu'il n'est pas normal que seuls les grévistes supportent des pertes de salaires afin que l'ensemble des salariés profite des avantages acquis par leur lutte. 58 % pensent que la grève est la seule forme d'action possible. Enfin, 13 % des non-grévistes se disent prêts à rejoindre la grève si la direction refuse de négocier, et 23 % s'interrogent. « Nos rangs vont grossir », concluent les grévistes. Un sondage qui devrait faire réfléchir le directeur de la Sofrès... ●

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325